

CALENDRIER 2025



Les programmes des formations menant à une certification officielle sont conformes aux règlements en vigueur. Les objectifs de formation sont consultables sur le site et les objectifs pédagogiques complets sont consultables sur les fiches descriptives de chaque stage.

Nos stages se déroulent sur le site du CFPTS à Bagnolet, sauf indication contraire inscrite dans nos fiches descriptives. Les formations de ce calendrier sont conçues, réalisées et dispensées par le CFPTS à l'exception de celles qui font l'objet d'une collaboration notée dans nos supports.

POUR UN PREMIER CONTACT

Accueil général et information

01 48 97 25 16
Lucie Ventura
contact@cfpts.com

Chargée d'orientation

Bénédicte Mariaux
bmariaux@cfpts.com

Directrice des formations Relations entreprises

Béatrice Gouffier
bgouffier@cfpts.com

Relations entreprises apprentissage

Bojana Momirovic
bmomirovic@cfpts.com

Administration apprentissage

Enca Lopes
elopes@cfpts.com

Suivi pédagogique

Maria Basch
mbasch@cfpts.com
Mathilde Czyzyszyn
mczyzyszyn@cfpts.com
Maxime Dumont
mdumont@cfpts.com
Lisa Korsak
lkorsak@cfpts.com

Certifications

Florence Leroy
fleroy@cfpts.com

Administration des formations

suividossier@cfpts.com
Amandine Chauvey
Émeline Lemaire
Maxence Lequere

Référente handicap

Céline Braconnier-Olivaud
cbraconnier-olivaud@cfpts.com

SOMMAIRE

Anticiper
par Bruno Burtre
P.2

Certifications
P.3

Garantir la cohérence
par Béatrice Gouffier
P.4

Partenaires formation
P.5

Entreprises partenaires
apprentissage
P.9

Des formateur.trice.s en
prise directe avec le terrain
P.39

Un centre ouvert à tous.tes
P.45

Conditions générales
de vente
P.60

**Formations
en apprentissage**
P.7

**Direction technique/
Régie**
P.11

Prévention des risques
P.19

Électricité
P.23

Réseaux scéniques
P.27

Plateau
P.31

Lumière
P.35

Son
P.41

Vidéo
P.47

Décor/Accessoires
P.51

Formations à la carte
P.57

ANTICIPER

Les filières techniques du spectacle vivant et de l'événementiel sont particulièrement sensibles aux évolutions technologiques. En permanence, des innovations sont présentées comme devant révolutionner les pratiques. L'automatisation, la numérisation, la virtualisation et le travail en réseaux scéniques, pour ne prendre que ces exemples, ont effectivement profondément transformé des pans entiers de nos activités. Le CFPTS met tout en œuvre afin de pouvoir toujours accompagner ces évolutions. Dès 2023, pourtant, au plus fort de la crise, nous avons tenu à relancer nos investissements dans les domaines de la lumière et du son, parmi les plus sensibles à ces transformations. Nous comptons bien poursuivre dans cette voie et étendre cet effort financier à d'autres secteurs.

C'est dans cet esprit que nous nous sommes donné les moyens de proposer une première formation intégrant les technologies de l'impression 3D et de l'usinage à commande numérique. Dans le domaine des accessoires, ces nouvelles approches sont appelées à se développer et à se diffuser et nous tenons à être en mesure d'accompagner ce mouvement.

Mais les mutations ne sont pas que techniques. Les thématiques en lien avec la responsabilité sociétale et environnementale posent de nombreuses questions aux structures comme aux professionnels. Le développement d'approches écologiquement responsables, entre autres, devient une exigence de plus en plus marquée, notamment pour accéder aux financements publics. Nous poursuivons donc le déploiement d'une offre en la matière, en avançant nous-mêmes sur cette voie, avec l'objectif d'obtenir une labellisation RSE. C'est notre mode de fonctionnement depuis toujours : expérimenter en interne tout en développant notre offre de formation.

Nous adoptons la même démarche sur l'inclusivité, un engagement historique du centre. En matière d'accueil des personnes en situation de handicap, nous avons mis en place des procédures transparentes et lisibles afin de sécuriser les parcours de formations de nos stagiaires et de nos apprenti.e.s. Le CFPTS travaille en étroite collaboration avec un réseau de partenaires (Afdas, Agefiph, Cap Emploi, etc.) pour adapter, à chaque fois que cela est possible, les formations, les évaluations, et ainsi garantir l'accès aux certifications.

Toutes ces initiatives ne nous font pas perdre de vue notre mission : assurer la plus large palette possible de formations techniques consacrées au spectacle vivant et à l'événementiel, ainsi qu'à d'autres secteurs apparentés (audiovisuel, musées, parcs d'attraction, etc.). Le CFPTS, c'est l'endroit où se croisent et dialoguent les professionnel.le.s de la direction technique, du décor, de la construction, du son, de la lumière, du plateau, etc. C'est notre richesse et notre fierté.

Bruno Burtre
Directeur général

CERTIFICATIONS

Les certifications professionnelles et les diplômes délivrés par le CFPTS sont construits à partir des référentiels d'activités décrits par l'observatoire prospectif des métiers, des qualifications et des compétences du spectacle vivant, piloté par la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation du spectacle vivant (CPNEF-SV).

Le CFPTS délivre trois certifications professionnelles enregistrées au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) :

→ **Directeur technique de spectacle et d'événement**, niveau 7

(enregistrée au RNCP34992 sur décision de France Compétences du 14/10/2020) ;

→ **Régisseur général de spectacle et d'événement**, niveau 6

(enregistrée au RNCP38910 sur décision de France Compétences du 25/04/2024) ;

→ **Régisseur de spectacle et d'événement, spécialisation lumière, plateau-scène, son ou vidéo**, niveau 5

(enregistrée au RNCP39397 sur décision de France Compétences du 19/07/2024).

Le CFPTS est habilité par les organismes compétents à préparer et évaluer :

Deux certifications professionnelles enregistrées au RNCP*

→ **Technicien du spectacle vivant et de l'événementiel, son, lumière, plateau, vidéo**, niveau 4 (enregistrée au RNCP34369 sur décision de France Compétences du 16/12/2019), délivrée par le GRIM EDIF ;

→ **CAP Accessoiriste-réalisateur**, niveau 3 (enregistrée au RNCP37299 sur décision de France Compétences du 06/02/2023), délivrée par l'académie de Créteil.

Une licence professionnelle délivrée par l'Université Gustave Eiffel de Marne-la-Vallée

→ **Licence professionnelle - Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux, parcours Administrateur de réseaux scéniques - ARS**, niveau 6 (enregistrée au RNCP29964 sur décision du 07/07/2021).

Deux certificats de qualification professionnelle (CQP) délivrés par la CPNEF-SV*

→ **CQP Accrocheur-rigger**, niveau 4 (enregistré au RNCP37847 sur décision de France Compétences du 19/07/2023) ;

→ **CQP Électricien du spectacle**, niveau 4 (enregistré au RNCP37848 sur décision de France Compétences du 19/07/2023).

Un certificat de compétence professionnelle (CCP) délivré par la CPNEF-SV*

→ **Sécurité des spectacles pour les exploitants de lieux aménagés pour des représentations publiques.**

Les certifications du CFPTS sont organisées autour de blocs de compétences évalués par des jurys de professionnels. Plus fluide et plus souple, ce système de certification nous permet de vous accompagner en personnalisant votre parcours de formation et de certification sur six mois, un an, deux ans... tout au long de la vie.

Les blocs de compétences vous garantissent un meilleur financement et les certifications obtenues faciliteront votre insertion professionnelle grâce, notamment, à une meilleure visibilité des compétences attestées.

Pour concevoir ses certifications, le CFPTS s'engage aussi à développer :

- l'adéquation des certifications avec les besoins des candidats et des entreprises
- l'accompagnement des candidats en proposant des évaluations formatives et des possibilités de rattrapage
- l'insertion professionnelle des certifiés en nommant pour les jurys des professionnels et experts
- l'équité entre les candidats en garantissant les modalités d'organisation des jurys et des systèmes d'évaluation mesurable et objectivable
- la parité des jurys en sollicitant des femmes et des hommes représentant tant les employeurs que les salariés du secteur.

*RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

*CPNEF-SV : Commission paritaire nationale emploi formation-spectacle vivant

GARANTIR LA COHÉRENCE

La tendance la plus lourde de l'évolution est la numérisation croissante de nos métiers. Dans des domaines à haute teneur en technologie, comme le son, la lumière ou les réseaux, mais également dans des métiers traditionnels tels que ceux du décor et des accessoires, le constat est le même. Au CFPTS, nous veillons à percevoir ces évolutions et à suivre leur développement, afin de pouvoir ajuster notre offre en conséquence. Mais cette adaptation n'est pas une simple intégration des innovations au fur et à mesure de leur apparition, un saupoudrage technologique dans le seul but de coller à la tendance. Pour chaque cas, le CFPTS s'assure de la bonne intégration à l'offre existante, afin de proposer un ensemble cohérent et complémentaire, répondant à des besoins concrets et identifiés.

La nouvelle formation *Modélisation et impression 3D* illustre bien cette démarche de conception. Par le biais des stagiaires et des formateurs de *Mécanismes et articulations*, qui est proposée depuis presque 20 ans et dont le succès ne se dément pas, nous avons identifié un besoin croissant et non satisfait de personnes formées à des techniques de modélisation et de fabrication par des machines à commande numérique. Il ne s'agissait pas d'ajouter purement et simplement cette nouvelle facette à la formation existante, puisqu'elle correspondait à une spécialisation qui ne concernait qu'une partie bien spécifique des stagiaires. Nous avons donc construit ce stage avec cette idée à l'esprit, qui nous a guidés pour l'élaboration des contenus et la sélection des formateurs. Il vient donc compléter, un peu comme *Arduino pour la création*, la formation *Mécanismes et articulations*, avec une ouverture vers le cinéma et l'audiovisuel.

Cette recherche de cohérence et de complémentarité se retrouve sur toutes les nouveautés de l'offre de formation 2025, depuis *ETC EOS – pratique avancée* jusqu'à *Audionumérique – Réseau AVB – Milan*. *Les Fondamentaux de l'écoscénographie* répond également à la volonté du centre de multiplier les partenariats, dans ce cas avec l'Union des Scénographes, une garantie supplémentaire de pertinence. Pour sa part, *Technique de travail en hauteur* profite du découpage du CQP d'accrocheur-rigger en blocs de compétences afin d'offrir à celles et à ceux qui doivent œuvrer en hauteur et en toute sécurité, sans pour autant se destiner au rigging, la possibilité de se former au plus près de leur besoin.

Dans un autre domaine, *Prothèses transferts – Maquillage FX*, en plus d'élargir l'éventail ouvert par *Techniques de fabrication de masques* et *Réalisation de prothèses pour le spectacle*, répond aussi à cette volonté de s'ouvrir vers les secteurs connexes au spectacle vivant et à l'événementiel comme le cinéma et l'audiovisuel. Exactement comme *Modélisation et impression 3D*, en fait. Toujours cette histoire de cohérence...

Le catalogue 2025 du CFPTS se veut, comme d'habitude, charpenté et cohérent, riche et pertinent, et, nous l'espérons, attractif pour chacun.e d'entre vous.

Béatrice Gouffier

Directrice des formations

PARTENAIRES FORMATION

**Le CFPTS remercie
tous les acteur.trice.s sans
lesquels nos formations
ne pourraient se réaliser.
Au cœur d'un important
réseau professionnel,
le CFPTS travaille au
quotidien avec tous
les partenaires du secteur,
et notamment...**

Nos partenaires de prestation pédagogique

3SA Conseil, Agora SAS, Amadeus,
BA Formation, ECN, L-Acoustics,
Modulo Pi, Nexo, Sonogramme, Stoporisk,
Thalie Santé, Union des Scénographes,
Université Gustave Eiffel, Yamaha.

Nos partenaires de mise en œuvre pédagogique

3SA Conseil, Abaqueplast, ADIS 95,
Advanced Audio, AFMG, Agora SAS,
AIS Multimedia, Algam, Amadeus,
Audiopole, Audioprice, Auvisys,
Auvitran, Axente, Bargraph, Best Audio,
Blackout, B Live, Brain Modular, C17 SFX,
Castolin, ComSoft, Cosplaycraft,
d&b audiotechnik, Décor Plus, Dell,
De Préférence, Dushow, DV2, ETC France,
Euphonia, EVI, FL Décor, FlashRC,
Flux, Freevox, Gotronic, Groupe Godet,
Hadjaz.L, Haliotis, HD Soudage,
Impact, Ina, Inmac wstore, Ipama,
Jeudi Formation, KDI, L-Acoustics,
La Boutique du Spectacle, LDLC Pro,
Legallais, Locsoud, Magnum, Merging
Technology, Messer, Millumin, Nexo,
Novelty, Otelo, Pacon, Paris Berlin,
Peter Lavem, Polyester 93,
Pouget-Pellerin, Pyrofolie's, Regl'Artech,
Rexel, Richardson, Robe Lighting France,
RS Components, RVE, Sartorius,
Selfort, Sennheiser, Sonoss, Studio
France, Union Bois, VT Plastic, Yamaha.

Nos partenaires institutionnels

Afnor Certification, CPNEF-SV,
DGCA, DGEFP, DRAC Île-de-France,
Région Île-de-France, Ville de Bagnolet.

Nos partenaires de certification

CPNEF-SV, Dekra, ECN,
GRIM EDIF, Ministère de l'Éducation
nationale, Qualiopi.

Nos partenaires financeurs

Afdas, Erasmus+, France Compétences,
Pôle emploi, Transitions Pro.

Nos partenaires projets

Campus Fonderie de l'image, Damu,
Erasmus+, Est-ensemble, FTVT, Ofaj,
Pro Tandem, Viljandi Culture Academy.

Nos partenaires au quotidien

Air Liquide, Alliance Logistics, Alsotel,
APG, Bon sens, Bruneau, Cave de Vouvray,
Celeste, Climex, ESSI Corail, ETC France,
Eurocatering, Groupe RG, LDLC Pro,
Lejeune Père & Fils, Leroy Merlin,
Papeterie Picard, Raja.



FORMATIONS EN APPRENTISSAGE

Pourquoi hésiter entre études et expérience professionnelle ? Choisir l'apprentissage au CFPTS, c'est confronter en permanence ses connaissances théoriques et pratiques à la réalité du terrain, accéder à un vaste réseau professionnel et être assuré de développer les savoir-faire et savoir-être indispensables.

Quel que soit votre niveau d'études, sans bac ou avec une licence en poche, vous pouvez intégrer les métiers du spectacle et de l'événementiel grâce à nos sept cursus diplômants.

VOUS N'AVEZ PAS LE BAC

TECHNICIEN DE SPECTACLE ET D'ÉVÉNEMENT

Certification professionnelle de niveau 4, enregistrée au RNCP*
Partenariat GRIM EDIF

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Objectif de formation : développer les compétences liées aux activités de technicien pour préparer, maintenir et entretenir les matériels et équipements nécessaires aux spectacles, événements et manifestations ; monter, régler et démonter les installations scéniques, d'éclairage, de sonorisation, de vidéoprojection pour collaborer à l'accueil de spectacle ou de prestation sous la direction d'un régisseur ou d'un responsable technique.

Métiers préparés : technicien d'accueil, de compagnie, de tournées, d'événementiels ou de prestations.

770 heures au CFPTS et 1 505 heures en entreprise sous contrat d'apprentissage
Regroupements de 5 à 8 semaines
14 participants
7 janv. 2025 - 10 mars 2026

VOUS AVEZ LE BAC

RÉGISSEUR PLATEAU

Certification professionnelle de niveau 5, enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Objectif de formation : développer les compétences de régisseur plateau pour réaliser l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations ; gérer, coordonner les moyens humains et matériels dédiés.

Métiers préparés : technicien plateau, technicien de scène, machiniste, cintrier, chef machiniste, régisseur plateau, régisseur de scène.

1 250 heures au CFPTS et 2 390 heures en entreprise sous contrat d'apprentissage
Regroupements de 2 à 6 semaines
12 participants
22 sept. 2025 - 6 sept. 2027

RÉGISSEUR SON

Certification professionnelle de niveau 5, enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, et pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Objectif de formation : développer les compétences de régisseur son, pour réaliser l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations, gérer, coordonner les moyens humains et matériels dédiés.

Métiers préparés : technicien son, régisseur son, sonorisateur.

1 250 heures au CFPTS et 2 390 heures en entreprise sous contrat d'apprentissage
Regroupements de 2 à 6 semaines
12 participants
22 sept. 2025 - 6 sept. 2027

RÉGISSEUR LUMIÈRE

Certification professionnelle de niveau 5, enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Objectif de formation : développer les compétences de régisseur lumière pour réaliser l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations ; gérer, coordonner les moyens humains et matériels dédiés.

Métiers préparés : technicien lumière, poursuiveur, pupitreux, électricien, chef électricien, régisseur lumière, concepteur lumière.

1 250 heures au CFPTS et 2 390 heures en entreprise sous contrat d'apprentissage
Regroupements de 2 à 6 semaines
14 participants
22 sept. 2025 - 6 sept. 2027

RÉGISSEUR VIDÉO

Certification professionnelle de niveau 5, enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Objectif de formation : développer les compétences de régisseur vidéo pour réaliser l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations, gérer, coordonner les moyens humains et matériels dédiés.

Métiers préparés : technicien vidéo, régisseur vidéo.

1 250 heures au CFPTS et 2 390 heures en entreprise sous contrat d'apprentissage
Regroupements de 2 à 6 semaines
12 participants
22 sept. 2025 - 6 sept. 2027

VOUS AVEZ UN BAC + 2

RÉGISSEUR GÉNÉRAL

Certification professionnelle de niveau 6, enregistrée au RNCP*

Public : jeunes diplômés, minimum Bac + 2, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions ou apprenants des formations de régie spécialisée du CFPTS.

Objectif de formation : coordonner l'exploitation technique de spectacles et d'événements, encadrer l'organisation des équipes techniques, accompagner des projets de spectacles et d'événements en étant capable d'analyser et résoudre des problèmes complexes jusqu'aux imprévus ; de formaliser/capitaliser des savoir-faire et des méthodes ; d'identifier les évolutions technologiques, structurelles ou sociétales pour évaluer les perspectives du métier, de son environnement et des métiers encadrés ; d'évaluer l'adéquation de ses compétences à répondre à un projet en définissant un plan d'action et d'amélioration pour réussir son insertion professionnelle en régie générale.

Métiers préparés : régisseur général, de compagnie, de structure ou d'événementiel, de tournée, régisseur technique, régisseur de production.

875 heures au CFPTS et 1 703 heures en entreprise sous contrat d'apprentissage
Regroupements de 2 à 6 semaines
12 participants
13 octobre 2025 - 19 février 2027

ADMINISTRATION DE RÉSEAUX SCÉNIQUES

Licence professionnelle

Certification professionnelle

de niveau 6, enregistrée au RNCP*

Partenariat Université Gustave Eiffel

Public : jeunes diplômés, minimum Bac + 2, pouvant justifier de leur intérêt pour le spectacle vivant, l'événementiel, les domaines technologiques, réseaux et numériques ou apprenants des formations de régie spécialisée du CFPTS.

Objectif de formation : développer les compétences techniques, d'organisation, d'encadrement et de communication nécessaires à l'exercice du métier d'administrateur de réseaux scéniques pour l'exploitation de spectacles, d'événements et/ou de lieux de spectacles.

Métiers préparés : administrateur de réseaux scéniques, régisseur spécialisé en technologies numériques, administrateur système et réseau, responsable informatique d'un lieu de spectacle.

510 heures au CFPTS/à l'Université Gustave Eiffel et 1310 heures en entreprise sous contrat d'alternance
Regroupements de 2 à 5 semaines
14 participants

4 nov. 2025 - 18 sept. 2026

Les formations en apprentissage dispensées par le CFPTS sont toutes pensées pour les secteurs du spectacle vivant, de l'événementiel et de la culture en général.

Vous pouvez poursuivre votre parcours de formation au CFPTS en vous inscrivant aux formations de Régisseur spécialisé après la formation de Technicien de spectacle ou en vous inscrivant aux formations de Régisseur général ou Administrateur de réseaux scéniques après une formation de Régisseur spécialisé lumière, son, plateau ou vidéo.

L'équipe du CFPTS remercie toutes les entreprises culturelles, de spectacle, d'événementiel et les prestataires de services qui accueillent ses apprenti.e.s et avec lesquels elle est en dialogue permanent.

En 2024-2025

Agecam Espace Culturel André Malraux
Alabama Média
Association Cité-Théâtre
Association Théâtre Traversière
Ateliers Médicis
Audio Scène
B Live
Bonlieu Scène nationale
Cadmos
Cael MJC CS
CDN de Normandie Rouen
Château de Versailles Spectacles
CNDC d'Angers
Comédie Française
Communauté d'agglomération Grand Châtelleraut
Compagnie de la Gare
Concept K
Conseil départemental de Seine-Saint-Denis
Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
Contact Sonorisation Éclairage Vidéo
Coopérative De Rue De Cirque
De Préférence
Disneyland Paris
Dushow
EPCC d'Issoudun
Espace Concept
Expert Event
GL events Audiovisual
Grande Halle de La Villette
Groupe Elypse SAS
L'Empreinte Scène nationale de Brive-Tulle
L'Olympia
La Cartonnerie Reims
La Comédie CDN de Reims
La Coulisse Énergie
La Ferme du Buisson
La Filature
La Méduse
La Reine Blanche
Le Carreau du Temple
Le Centquatre-Paris
Le Manège
Le Quai CDN d'Angers
Le Sax
Magnum
Mairie d'Alfortville
Mairie de Saint-Denis

Mairie de Tournefeuille
Maison de la Poésie
MC 93
MVision
Nanterre Amandiers
Nouveau Théâtre de Montreuil
Novelty
Odéon-Théâtre de l'Europe
Opéra de Lille
Opéra de Lyon
Opéra de Rouen
Opéra national de Lorraine
Opéra national de Paris
PLF Groupe
Points communs
Potar Hurlant
Radio France
RégieTek
REMCA La Cartonnerie
Saturn Production
Sauvage Production
Scène de nuit SARL
Société d'exploitation du Palais des Sports
Spectaculaires
Théâtre Auditorium de Poitiers
Théâtre d'Angoulême
Théâtre d'Ivry Antoine Vitez
Théâtre de l'Agora
Théâtre de l'Athénée
Théâtre de la Commune-CDN d'Aubervilliers
Théâtre de la Manufacture – CDN Nancy
Lorraine
Théâtre de la Ville
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines
Théâtre des Bouffes du Nord
Théâtre Dijon Bourgogne
Théâtre du Châtelet
Théâtre du Nord
Théâtre du Rond-Point
Théâtre Gérard Philippe-CDN de Saint-Denis
Théâtre national de Bordeaux
Théâtre national de Bretagne
Théâtre national de Chaillot
Théâtre national de la Colline
Théâtre public de Montreuil
Université Paris-Nanterre
Ville de Pantin
Wave Event

*RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles



DIRECTION TECHNIQUE/RÉGIE

Être encadrant.e d'une équipe technique ne s'improvise pas. Législation, positionnement, expertise métier, recrutement, il faut maîtriser de nombreux sujets. Découvrez nos formations certifiantes de régie générale et de direction technique, à suivre, en continu ou en discontinu, selon votre planning. Les professionnel.le.s aguerri.e.s trouveront également dans ce secteur des formations courtes de perfectionnement axées sur des thématiques spécifiques ou émergentes. La responsabilité sociétale des entreprises est à l'honneur cette année, avec, outre une formation aux enjeux de la RSE, une nouvelle formation aux fondamentaux de l'écoscénographie en partenariat avec l'Union des Scénographes.

EN APPRENTISSAGE JUSQU'À 29 ANS

RÉGISSEUR GÉNÉRAL

Certification professionnelle
de niveau 6, enregistrée au RNCP*

Public : jeunes diplômés, minimum Bac + 2, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions ou apprenants des formations de régie spécialisée du CFPTS.

Objectif de formation : coordonner l'exploitation technique de spectacles et d'événements, encadrer l'organisation des équipes techniques, accompagner des projets de spectacles et d'événements en étant capable d'analyser et résoudre des problèmes complexes jusqu'aux imprévus ; de formaliser/capitaliser des savoir-faire et des méthodes ; d'identifier les évolutions technologiques, structurelles ou sociétales pour évaluer les perspectives du métier, de son environnement et des métiers encadrés ; d'évaluer l'adéquation de ses compétences à répondre à un projet en définissant un plan d'action et d'amélioration pour réussir son insertion professionnelle en régie générale.

Métiers préparés : régisseur général, de compagnie, de structure ou d'événementiel, de tournée, régisseur technique, régisseur de production.

875 heures au CFPTS et 1 703 heures en entreprise sous contrat d'apprentissage
Regroupements de 2 à 6 semaines
12 participants

13 octobre 2025 - 19 février 2027

Retrouvez toutes
nos formations
en apprentissage
pages 8 et 9

Le cursus intégral de la formation métier en continu menant à la certification professionnelle de niveau 7 de Directeur technique de spectacle et d'événement, enregistrée au RNCP*

DIRECTEUR TECHNIQUE DE SPECTACLE ET D'ÉVÉNEMENT

Certification professionnelle
de niveau 7, enregistrée au RNCP*

Public : encadrants techniques ayant une expérience confirmée en régie générale. Une expérience de participation à la création de projet ou d'entreprise sera prise en considération.

Objectifs : développer les compétences administratives, logistiques et managériales pour participer pleinement au projet de direction en tant que directeur technique : expertiser et analyser un projet dans ses phases de création et de diffusion ; veiller à la faisabilité organisationnelle

et budgétaire ; coordonner et gérer l'ensemble des ressources humaines nécessaires au bon déroulement d'un projet ou d'une structure et planifier leurs actions ; assumer des responsabilités en matière de sécurité ERP, d'hygiène et sécurité au travail et de sûreté des événements ; garantir l'entretien des lieux et des équipements ; programmer les investissements. Accompagner sa direction à la conception, la mise en œuvre et la réalisation de projets artistiques, événementiels ou d'équipements culturels, dans le cadre de la RSE, notamment en intégrant les règles d'accessibilité, de diversité, d'égalité et d'écoresponsabilité.

749 heures, 12 participants
29 septembre 2025 - 13 mars 2026

POUR CHAQUE FORMATION DE
CE CALENDRIER, N'HÉSITEZ PAS
À CONSULTER LA FICHE DESCRIPTIVE
DÉTAILLÉE SUR NOTRE SITE.

Les quatre formations métier permettant d'obtenir des blocs de compétences constitutifs de la certification professionnelle de niveau 7 de Directeur technique de spectacle et d'événement, enregistrée au RNCP*

1. ENCADREMENT DE LA PRÉVENTION DES RISQUES

Santé, sécurité au travail, sûreté

Public : régisseurs confirmés désireux de structurer leurs connaissances et d'acquérir des méthodologies de travail en gestion des ERP, prévention des risques et estimation des moyens à mettre en œuvre pour la sûreté.

Objectifs : développer les compétences administratives, logistiques et managériales pour participer pleinement au projet de direction ; assumer des responsabilités en matière de sécurité ERP, d'hygiène et sécurité au travail et de sûreté des événements. Inscrire l'accessibilité universelle et la prévention des risques dans la politique globale de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE).

224 heures, 16 participants

29 septembre - 13 novembre

2. PLANIFICATION ET ÉLABORATION BUDGÉTAIRE

Public : régisseurs confirmés désireux de développer leurs savoir-faire administratifs pour élaborer des budgets et planifier les équipes, pour une structure fixe ou un événement ponctuel.

Objectifs : développer les compétences administratives, logistiques et managériales pour participer pleinement au projet de direction : expertiser et analyser un projet en phases de création et de diffusion, veiller à la faisabilité technique, organisationnelle et budgétaire ; coordonner et gérer l'ensemble des acteurs d'un projet et planifier leurs actions. Intégrer la politique RSE dans la démarche des achats, investissements et prestations de service.

175 heures, 16 participants

14 novembre - 18 décembre

3. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Public : régisseurs confirmés désireux de développer leurs savoir-faire administratifs pour accompagner la gestion des compétences des équipes, pour une structure fixe ou un événement ponctuel.

Objectifs : développer les compétences administratives, logistiques et managériales pour participer pleinement au projet de direction : coordonner et gérer l'ensemble des ressources humaines (permanents ou intermittents) nécessaires au bon déroulement d'un projet ou d'une structure. Participer et promouvoir la qualité de vie et des conditions de travail des équipes techniques dans le cadre global de la politique RSE de la structure.

175 heures, 16 participants

6 janvier - 7 février

4. CONDUITE DE PROJET

Public : régisseurs confirmés désireux de développer leurs savoir-faire administratifs pour participer pleinement à la conduite de projets auprès d'une direction artistique ou de structure.

Objectifs : développer les compétences administratives, logistiques et managériales pour participer pleinement au projet de direction : expertiser et analyser un projet dans ses phases de création et de diffusion. Accompagner sa direction à la conception, la mise en œuvre et la réalisation de projets artistiques, événementiels ou d'équipements culturels. Inscrire la politique RSE dans la conduite de projet.

175 heures, 16 participants

10 février - 14 mars

*RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

Le cursus intégral de la formation métier en continu menant à la certification professionnelle de niveau 6 de Régisseur général de spectacle et d'événement, enregistrée au RNCP*

RÉGISSEUR GÉNÉRAL

Certification professionnelle de niveau 6, enregistrée au RNCP*

Public : régisseurs ayant déjà une expérience significative en régie plateau, lumière, son, vidéo.

Objectifs : développer les compétences méthodologiques, organisationnelles, de management et de gestion, nécessaires à l'exercice de la fonction de régisseur général : compréhension artistique, technique et logistique d'un projet, élaboration d'outils de production technique, encadrement d'équipes techniques.

707 heures, 12 participants
15 septembre 2025 - 19 février 2026

Les trois formations métier permettant d'obtenir des blocs de compétences constitutifs de la certification professionnelle de niveau 6 de Régisseur général de spectacle et d'événement, enregistrée au RNCP*

1. COORDONNER L'EXPLOITATION TECHNIQUE

Les outils de régie générale

Public : régisseurs ayant déjà une expérience significative en régie plateau, lumière, son, vidéo.

Objectifs : développer les compétences méthodologiques nécessaires au régisseur général pour la préparation et la coordination de l'exploitation technique d'un spectacle ou d'un événement.

266 heures, 14 participants
15 septembre - 5 novembre

2. COORDONNER ET ENCADRER LE TRAVAIL DES ÉQUIPES

Encadrement, accueil et coordination

Public : régisseurs ayant déjà une expérience significative en régie plateau, lumière, son, vidéo.

Objectifs : développer les compétences nécessaires au régisseur général pour l'encadrement des équipes techniques participant à la mise en œuvre d'un spectacle ou d'un événement.

238 heures, 14 participants
30 janvier - 18 mars
6 novembre 2025 - 9 janvier 2026

3. ACCOMPAGNER DES PROJETS

Ordonnancement et faisabilité technique d'un projet

Public : régisseurs ayant déjà une expérience significative en régie plateau, lumière, son, vidéo et une expérience de régie générale.

Objectifs : développer les compétences méthodologiques relatives à la gestion d'un projet de spectacle ou d'événement : analyse du projet, ordonnancement des étapes, livrables, suivi budgétaire et accompagnement de la mise en œuvre de la prévention des risques.

203 heures, 14 participants
19 mars - 29 avril

*RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

RÉGIE TECHNIQUE

Préparer et mettre en œuvre
l'accueil technique d'un spectacle

Public : techniciens ou chargés de production ayant déjà une bonne approche des techniques du spectacle vivant ; expérience d'au moins 3 ans dans un de ces domaines.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à la préparation et à l'accueil technique de spectacles et de manifestations événementielles. Coordonner l'activité d'une régie technique pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacles.

315 heures, 12 participants
3 mars - 7 mai

FONDAMENTAUX DE GESTION, PLAN D'INVESTISSEMENT ET ENJEUX BUDGÉTAIRES

Les problématiques de budgets pour
la direction technique

Public : cadres techniques, directeurs techniques, régisseurs généraux, régisseurs de structure ou de compagnie de spectacle vivant.

Objectifs : bâtir une proposition d'investissement pluriannuel en prenant en compte les immobilisations nécessaires à l'activité ; échanger de manière pertinente et être force de proposition auprès de la direction administrative et financière ; développer une réflexion stratégique pour la construction d'un plan d'investissement et la maîtrise des impacts en termes de résultats sur les comptes de la structure.

14 heures, 10 participants
24 septembre - 25 septembre

GESTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DU BÂTIMENT

Public : cadres techniques, directeurs techniques, régisseurs généraux, régisseurs de structure ou de compagnie de spectacle vivant.

Objectifs : coordonner en sécurité l'ensemble des opérations d'entretien, de maintenance des équipements et des installations techniques du bâtiment. Établir des propositions budgétaires annuelles et pluriannuelles pour l'entretien et la maintenance générale et réglementaire. Assurer une veille permanente et un suivi des contrats de prestations d'entreprises extérieures dans le but d'optimiser la gestion du bâtiment.

21 heures, 12 participants
16 septembre - 18 septembre

NOUVELLE FORMULE MANAGEMENT D'UNE SITUATION DE CRISE

Public : toute personne travaillant au sein d'une structure du secteur d'activité du spectacle vivant ou de l'événement. Toute personne travaillant, directement ou indirectement, à la mise en œuvre de projet ou toute personne souhaitant acquérir des connaissances dans ce domaine.

Objectifs : développer ses compétences dans le domaine de la gestion de crise pour pouvoir se positionner comme un acteur stratégique dans l'analyse du développement, des enjeux et des impacts d'une crise. Préparer sa structure en mettant en œuvre des outils et une démarche pour le management d'une situation dégradée et/ou de crise.

28 heures, 16 participants
9 décembre - 12 décembre

ENJEUX DE LA RSE ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Partenariat 3SA Conseil

Public : toute personne intéressée par la RSE.

Objectifs : initier une dynamique RSE au sein de sa structure et envisager des actions en lien avec ses activités et ses métiers.

7 heures, 14 participants

6 novembre

FONDAMENTAUX DU MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ

Partenariat 3SA Conseil

Public : personnel d'encadrement.

Objectifs : déterminer les points clés d'un management efficient de la sécurité au travail pour une application opérationnelle.

7 heures, 14 participants

6 juin

NOUVEAU FONDAMENTAUX DE L'ÉCO-SCÉNOGRAPHIE

Partenariat Union des Scénographes

Public : directeurs techniques, directeurs artistiques, régisseurs généraux, responsables de bureau d'études.

Objectifs : intégrer les principes de l'écoconception dans la création de scénographies pour le spectacle vivant ; appréhender les différents enjeux environnementaux, l'impact de la création sur l'environnement et les méthodes pratiques pour concevoir des scénographies durables.

21 heures, 12 participants

17 septembre - 19 septembre

QCAD

CAO-DAO 2D

Public : directeurs techniques, régisseurs généraux, régisseurs et techniciens lumière, son, vidéo, constructeurs, accessoiristes, scénographes.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'utilisation du logiciel QCAD en 2D. Pratiquer les bases d'un logiciel de dessin assisté par ordinateur 2D, qui permet de créer tout plan technique nécessaire à l'activité d'une salle de spectacle (accueil ou création de spectacles) et à la création et conception de décors et d'accessoires (plan de masse, plan de situation, plan d'implantation de décors, coupe, élévation).

35 heures, 8 participants

24 mars - 28 mars

VECTORWORKS SPOTLIGHT

Public : régisseurs, directeurs techniques et toute personne amenée à présenter un dossier technique.

Objectifs : utiliser Vectorworks Spotlight pour la présentation de dossiers techniques de spectacle et d'événements.

70 heures, 8 participants

12 mai - 23 mai

24 novembre - 5 décembre

AUTOCAD 2D

Public : régisseurs de spectacle, directeurs techniques, régisseurs généraux, scénographes, décorateurs, constructeurs.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'utilisation du logiciel AutoCAD en 2D (conception et dessin assistés par ordinateur) dans le cadre de la création ou de l'exploitation d'un lieu de spectacle, d'une installation scénique, d'un décor ou d'une scénographie.

70 heures, 8 participants

27 janvier - 7 février

29 septembre - 10 octobre

AUTOCAD 2D ET 3D

Public : régisseurs de spectacle, directeurs techniques, régisseurs généraux, scénographes, décorateurs, constructeurs.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'utilisation du logiciel AutoCAD en 2D et 3D (conception et dessin assistés par ordinateur) dans le cadre de la création ou de l'exploitation d'un lieu de spectacle, d'une installation scénique, d'un décor ou d'une scénographie.

140 heures, 8 participants

17 février - 14 mars

29 septembre - 24 octobre

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ.E PAR

Sécurité des spectacles
pour les exploitants de lieux
aménagés pour des représentations
publiques
p. 20

Développer les réflexes sûreté
p. 21

Sensibilisation aux réseaux
scéniques pour les cadres techniques
p. 28

SketchUp 3D
p. 55

Élaborer les documents
de prévention des risques
p. 20

Formations Lutte contre les VHSS
p. 20

Prévention des risques
psychosociaux (RPS)
p. 21

Préventions des addictions
p. 21

Accueil du public
en situation de handicap
p. 21

RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE
SITE OU SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX...



PRÉVENTION DES RISQUES

Avoir fait le choix depuis toutes ces années d'offrir à la prévention des risques un secteur à part entière est loin d'être anodin. La sécurité des salarié.e.s et du public est une préoccupation majeure qui doit imprégner les pratiques professionnelles et les comportements de tout un chacun, aussi bien dans les services techniques qu'à la direction générale.

Outre les stages obligatoires liés aux habilitations, le CFPTS a ouvert la voie à de véritables formations à la prévention, dépassant largement le champ technique et concernant l'ensemble d'une structure culturelle.

Les problématiques particulièrement actuelles de lutte contre les VHSS, les addictions et les risques psychosociaux ou encore l'accueil du public en situation de handicap sont le reflet de cette volonté.

SÉCURITÉ DES SPECTACLES POUR LES EXPLOITANTS DE LIEUX AMÉNAGÉS POUR DES REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES

Certificat de compétences professionnelles délivré par la CPNEF-SV*

Public : directeurs, gérants, administrateurs, directeurs/responsables techniques, régisseurs généraux et toute personne devant justifier avoir suivi une formation à la sécurité des spectacles en vue de la déclaration de l'activité d'entrepreneur de spectacle vivant (valant licence) exploitant des lieux de spectacle aménagés pour des représentations publiques. Toute autre personne intéressée souhaitant acquérir des connaissances dans ce domaine.

Objectifs : identifier, évaluer, prévenir et gérer les risques inhérents à la nature des lieux de spectacles de la 1^{re} à la 4^e catégorie aménagés pour les représentations publiques et répondre à l'obligation de mise en œuvre de la sécurité attendue pour l'exercice de l'activité d'exploitant de lieux de spectacle.

Le CFPTS est habilité par la CPNEF-SV* à dispenser la formation

35 heures, 15 participants
13 janvier - 17 janvier
31 mars - 4 avril
19 mai - 23 mai
3 juin - 16 juin (session en discontinu)
23 juin - 27 juin
6 octobre - 10 octobre
17 novembre - 21 novembre

ÉLABORER DES DOCUMENTS DE PRÉVENTION DES RISQUES

Consignes - procédures plans de prévention

Public : directeurs, gérants, administrateurs de structures culturelles et de collectivités territoriales, directeurs/responsables techniques, régisseurs généraux et toute personne souhaitant acquérir des connaissances dans ce domaine.

Objectifs : concevoir et mettre en œuvre l'ensemble des documents liés à la prévention des risques d'une entreprise de spectacle vivant et d'événement.

21 heures, 12 participants
18 juin - 20 juin

LUTTE CONTRE LES VHSS LES FONDAMENTAUX

Repérage et positionnement

Public : tout public.

Objectifs : comprendre, prévenir et agir contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS) dans les relations de travail.

7 heures, 12 participants

21 janvier 18 juin
18 février 23 septembre
25 mars 21 octobre
23 avril 18 novembre

LUTTE CONTRE LES VHSS RÉAGIR DE FAÇON ADAPTÉE

Public : personnes contributrices qui souhaitent s'impliquer dans une démarche de prévention et de lutte contre les VHSS.

Objectifs : contribuer au déploiement des mesures de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS) dans son organisation et auprès de ses collègues.

14 heures, 12 participants
18 février - 19 février
12 novembre - 13 novembre

LUTTE CONTRE LES VHSS METTRE EN ŒUVRE UN PLAN D'ACTION

Public : personnes ayant en charge ou ayant la responsabilité d'élaborer et de mettre en place une stratégie et des mesures de prévention et de lutte contre les VHSS au sein de leur structure/auprès de leur équipe.

Objectifs : mettre en place une stratégie et des mesures de prévention et de lutte contre les VHSS au sein de sa structure/auprès de son équipe.

21 heures en discontinu, 12 participants
18 novembre - 2 décembre

LUTTE CONTRE LES VHSS ÊTRE RÉFÉRENT

Public : futurs référents VHSS d'une structure ; membres du service RH et sécurité des organismes de formation ; membres du CSE et membres des CHSCT de la fonction publique ; membres des cellules harcèlement des CFA ; managers d'entreprise/structures non soumises à l'obligation légale.

Objectifs : développer les compétences pour devenir et assumer les responsabilités du référent violences et harcèlement sexistes et sexuels.

21 heures en discontinu, 12 participants
25 mars - 8 avril
10 juin - 24 juin
30 septembre - 14 octobre

*CPNEF-SV : Commission paritaire nationale emploi formation - spectacle vivant

PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

Partenariat 3SA Conseil

Public : personnel d'encadrement.
Objectifs : identifier les risques psychosociaux, les différents facteurs ainsi que leurs effets. Appréhender les situations à risques et découvrir quelques pistes de prévention.

7 heures, 14 participants
28 janvier

PRÉVENTION DES ADDICTIONS

Partenariat 3SA Conseil

Public : personnel d'encadrement.
Objectifs : appréhender les aspects réglementaires, les rôles et missions de l'encadrement pour agir face à des situations de salariés sous l'emprise de substances psychoactives.

7 heures, 14 participants
1^{er} juillet

ACCUEIL DU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Formation réglementaire pour les ERP accueillant plus de 200 personnes par an

Partenariat 3SA Conseil

Public : tout salarié ou agent en contact direct ou indirect avec le public.
Objectifs : appréhender les différents dispositifs réglementaires, techniques, opérationnels ainsi que l'accès aux œuvres pour favoriser l'accessibilité universelle des spectacles.

14 heures, 14 participants
11 juin - 12 juin

DÉVELOPPER LES RÉFLEXES SÛRETÉ

Culture, tourisme, loisir, commerce
Partenariat CPNEF-SV*

Public : équipes techniques, administratives, accueil du public, etc.
Objectifs : prévenir efficacement une situation à risque et/ou de comportement dangereux, dans le respect de l'organisation des structures d'accueil du public et des procédures spécifiques fixées en matière de sûreté.

14 heures, 16 participants
28 octobre - 29 octobre

CACES NACELLES ET CHARIOTS

R486 cat. A et B ; R482 cat. F ;
R489 cat. 3

Partenariat ECN

Public : techniciens du spectacle utilisant ou devant utiliser des nacelles élévatrices et chariots élévateurs des catégories correspondantes.
Objectifs : conduire les nacelles de catégorie fixe ou mobile lors des opérations, à élévation multidirectionnelle (R486 cat. A et B), les chariots automoteurs de manutention à conducteur porté (R489 cat. 3) ou les chariots élévateurs à mâts télescopiques (R482 cat. F), en appliquant les règles de conduite et de sécurité définies par les recommandations les concernant.

40 heures, 6 participants
3 février - 8 février
14 avril - 19 avril
29 septembre - 4 octobre
24 novembre - 29 novembre

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ.E PAR

Direction technique - encadrement de la prévention des risques
p. 13

Management d'une situation de crise
p. 15

Fondamentaux du management de la sécurité
p. 16

Habilitations électriques
p. 24

Technique de travail en hauteur
p. 32

Accroche et levage - machinerie scénique
p. 33

Accroche et levage - moteurs et ponts
p. 33

Accroche et levage - machinerie scénique et moteurs et ponts
p. 33

Effets spéciaux de scène - pyrotechnie d'intérieur
p. 33

POUR CHAQUE FORMATION DE CE CALENDRIER, N'HÉSITEZ PAS À CONSULTER LA FICHE DESCRIPTIVE DÉTAILLÉE SUR NOTRE SITE.



ÉLECTRICITÉ

Ce nouveau secteur regroupe des formations que vous avez déjà pu repérer les années précédentes en lumière ou en prévention des risques. Car s'il est un secteur transversal, c'est bien celui de l'électricité. Que vous souhaitiez acquérir les bases nécessaires à l'exercice de votre métier, passer maître en distribution électrique ou simplement être habilitable par votre employeur, le CFPTS vous propose cinq formations essentielles, des fondamentaux jusqu'au CQP d'Électricien du spectacle, spécifiquement adaptées au secteur du spectacle vivant et de l'événementiel. Et pour apprendre et pratiquer sur les installations électriques en toute sécurité, nous avons choisi de dédier deux espaces techniques rien qu'à ce domaine.

ÉLECTRICIEN DU SPECTACLE

Certificat de qualification
professionnelle de niveau 4 enregistré
au RNCP* et délivré par la CPNEF-SV*

Public : techniciens souhaitant mettre en œuvre le matériel de distribution électrique dans le cadre, par exemple, de spectacles, studios de tournage, événements, expositions, etc.

Objectifs : développer les compétences nécessaires au métier d'électricien exécutant du spectacle vivant : mettre en œuvre les installations électriques, selon les attendus du chef électricien, dans le respect des délais, des règles de l'art et de sécurité des personnes et des biens, afin de fournir une distribution électrique scénique.

Le CFPTS est habilité par
la CPNEF-SV* à préparer au CQP

210 heures, 8 participants
3 février - 14 mars

FONDAMENTAUX DE L'ÉLECTRICITÉ POUR LES INSTALLATIONS DU SPECTACLE

Public : techniciens de spectacle depuis plus d'un an.

Objectifs : développer ses connaissances et compétences en électricité ; mettre en œuvre des coffrets électriques mobiles temporaires, pour le spectacle et l'événement de petite ou moyenne envergure.

70 heures, 10 participants
8 septembre - 19 septembre

BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES BR - B2V BC - BE MANŒUVRE

Préparation à l'habilitation
délivrée par l'employeur

Public : électriciens, chef électriciens, techniciens du spectacle assurant la distribution d'énergie (sur des festivals, événements, installations en plein air, chapiteaux, tentes, structures, hors les murs, etc.), agents de maintenance, backliners, etc.

Objectifs : développer les connaissances et les gestes techniques permettant d'être habilitable par son employeur pour réaliser des interventions (BR), des travaux d'ordre électrique (BC, B2V), exécuter certaines manœuvres d'ordre électrique (BE manœuvre), du domaine de tension BT.

35 heures, 10 participants
27 janvier - 31 janvier
8 décembre - 12 décembre

BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES BS - B0 - BE MANŒUVRE

Préparation à l'habilitation
délivrée par l'employeur

Public : techniciens du spectacle non électriciens, utilisateurs de matériels électroportatifs, agents d'entretien, factotums, personnels permanents non électriciens, décorateurs, installateurs de stands, conducteurs d'engins de chantier ou de PEMP (titulaires ou non du CACES), agents de sécurité incendie SSIAP, etc.

Objectifs : développer les connaissances et les gestes techniques permettant d'être habilitable par son employeur pour réaliser des interventions élémentaires de remplacement (BS), exécuter des travaux d'ordre non-électrique (B0), exécuter certaines manœuvres d'ordre non-électrique (BE manœuvre), du domaine de tension BT.

21 heures, 10 participants
26 mai - 28 mai
1^{er} septembre - 3 septembre

*RNCP : Répertoire national
des certifications professionnelles

*CPNEF-SV : Commission paritaire nationale
emploi formation - spectacle vivant

BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES RECYCLAGE

Préparation à l'habilitation
délivrée par l'employeur

Public : techniciens du spectacle
ayant précédemment obtenu au cours
d'une formation un ou plusieurs des
niveaux suivants : BS, B1V, BR, B2V, BC.

Objectifs : actualiser ses connaissances
et ses pratiques de la prévention
des risques électriques en fonction
de l'évolution de la réglementation.

10,5 heures, 10 participants

16 juillet - 17 juillet

5 novembre - 6 novembre

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ.E PAR

Fondamentaux techniques
de la lumière
p. 37

Fondamentaux
de l'éclairage d'expositions
p. 37

Fondamentaux techniques
du son
p. 43

Fondamentaux techniques
du plateau
p. 32

Choisir, installer et régler
un système de vidéoprojection
p. 49

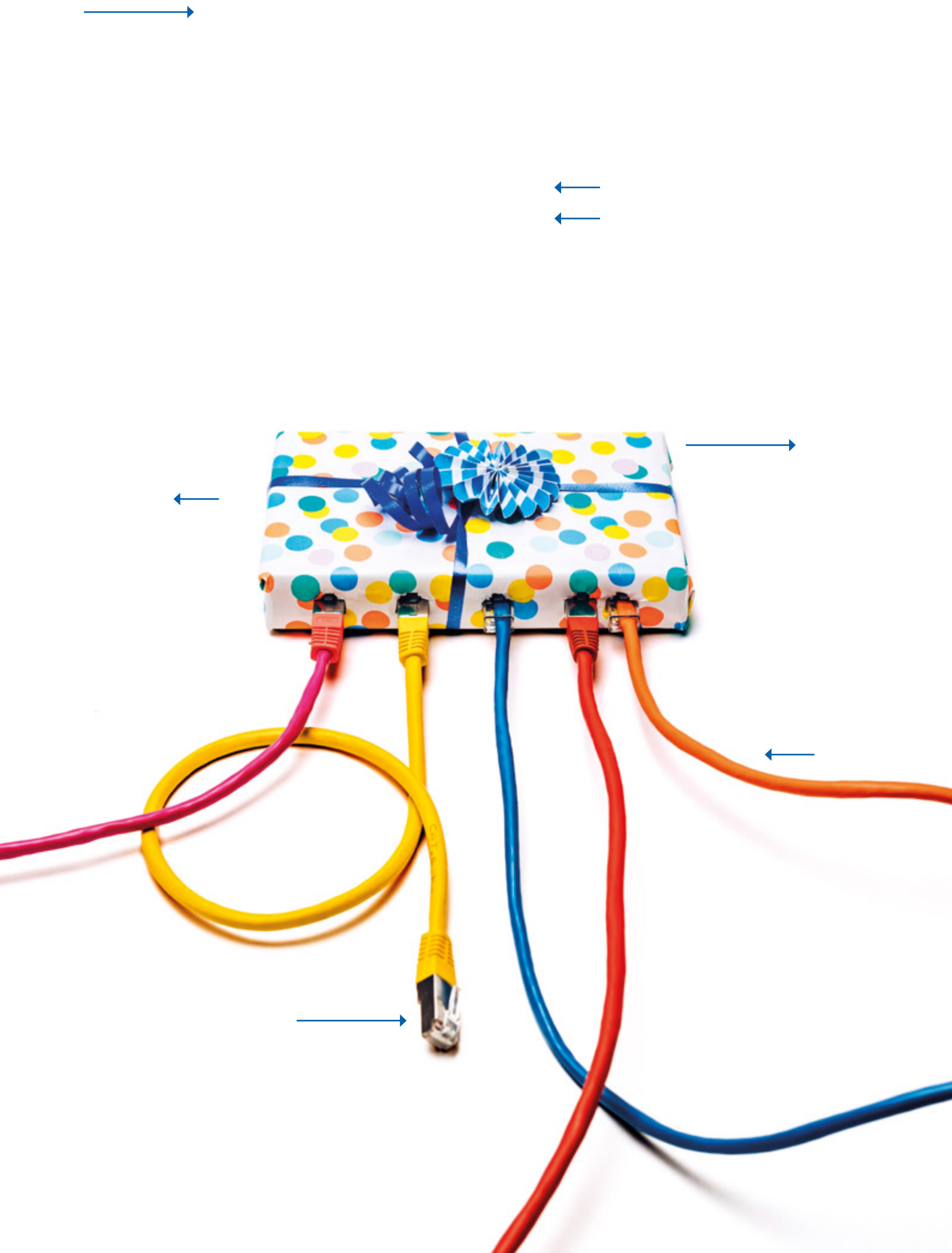
ETC EOS
p. 37

MA Lighting grandMA2
et grandMA3
p. 38

Wysiwyg - prise en main
p. 38

Régie technique
p. 15

**GROUPEMENTS D'INTERMITTENTS ET
ENTREPRISES, REPORTEZ-VOUS AUX
PAGES 56-59, QUI VOUS PRÉSENTENT
NOS FORMATIONS À LA CARTE.**



RÉSEAUX SCÉNIQUES

Si les premières formations dédiées aux réseaux scéniques ont vu le jour il y a presque 20 ans au CFPTS, l'offre pédagogique en la matière s'est considérablement enrichie, parallèlement à l'évolution des besoins du terrain. La licence professionnelle Administration de réseaux scéniques, accessible en apprentissage, va démarrer sa 9^e promotion. C'est tout naturellement que nous créons en 2025 un secteur regroupant les formations dédiées à ces sujets, avec pas moins de 10 propositions pédagogiques. Les encadrant.e.s techniques pourront s'initier aux spécificités de ces technologies et envisager les meilleures solutions pour leur structure. Les régisseur.euse.s son, lumière et vidéo pourront monter en compétence dans leur domaine de prédilection. Enfin, les plus expert.e.s d'entre vous trouveront leur bonheur dans des formats courts permettant de découvrir des solutions réseau innovantes.

EN APPRENTISSAGE
JUSQU'À 29 ANS

ADMINISTRATION DE RÉSEAUX SCÉNIQUES

Licence professionnelle

Certification professionnelle

de niveau 6, enregistrée au RNCP*

Partenariat Université Gustave Eiffel

Public : jeunes diplômés, minimum Bac + 2, pouvant justifier de leur intérêt pour le spectacle vivant, l'événementiel, les domaines technologiques, réseaux et numériques ou apprenants des formations de régie spécialisée du CFPTS.

Objectif de formation : développer les compétences techniques, d'organisation, d'encadrement et de communication nécessaires à l'exercice du métier d'administrateur de réseaux scéniques pour l'exploitation de spectacles, d'événements et/ou de lieux de spectacles.

Métiers préparés : administrateur de réseaux scéniques, régisseur spécialisé en technologies numériques, administrateur système et réseau, responsable informatique d'un lieu de spectacle.

510 heures au CFPTS/à l'Université Gustave Eiffel et 1 310 heures en entreprise sous contrat d'alternance
Regroupements de 2 à 5 semaines
14 participants

4 nov. 2025 - 18 sept. 2026

RÉSEAUX POUR LE SPECTACLE

Fondamentaux TCP/IP pour les
réseaux son, lumière et vidéo

Public : régisseurs vidéo, régisseurs son, régisseurs lumière.

Objectifs : développer les compétences pour l'exploitation réseau des installations scéniques lumière, son et vidéo. L'atteinte des objectifs sera relative au domaine de spécialisation à l'entrée en formation : réseau, lumière, son et/ou vidéo.

70 heures, 8 participants

27 janvier - 7 février

13 octobre - 24 octobre

SENSIBILISATION AUX RÉSEAUX SCÉNIQUES POUR LES CADRES TECHNIQUES

Lieux fixes et événements

Public : directeurs techniques, régisseurs généraux, régisseurs.

Objectifs : identifier et gérer les spécificités de la mise en œuvre de technologies utilisant du réseau dans la régie générale/direction technique d'un lieu fixe ou d'un événement.

35 heures, 14 participants

14 avril - 18 avril

8 décembre - 12 décembre

OSC INTERCONNEXION D'OUTILS DE RÉGIE ET DE CRÉATION

Public : artistes, techniciens ou régisseurs plateau, son, lumière, vidéo, réseaux ou pluridisciplinaires.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'analyse des besoins et à la mise en œuvre d'interconnexions entre outils de régie et outils de création, plateau, son, lumière, vidéo, réseau dans les domaines de l'exposition, du spectacle vivant et de l'événement.

21 heures, 8 participants

15 décembre - 17 décembre

CONFIGURER ET EXPLOITER LES RÉSEAUX POUR L'ÉCLAIRAGE DE SPECTACLE

ArtNet, sACN, MaNet

Public : éclairagistes, techniciens, régisseurs lumière et vidéo.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à la configuration et à l'exploitation de réseaux pour l'éclairage de spectacle et appliquer les connaissances techniques informatiques et réseaux.

35 heures, 8 participants

17 février - 21 février

29 septembre - 3 octobre

CONFIGURER ET EXPLOITER LES RÉSEAUX POUR LA VIDÉO

Extenders cuivre/optiques,
HDBaseT, NDI

Public : techniciens et régisseurs vidéo.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'installation, au paramétrage et à l'exploitation des réseaux pour la vidéo et mettre en œuvre les connaissances techniques informatiques et réseaux.

35 heures, 6 participants

12 mai - 16 mai

6 octobre - 10 octobre

Retrouvez toutes
nos formations
en apprentissage
pages 8 et 9

AUDIONUMÉRIQUE APPLIQUÉ AU RÉSEAU DANTE

Public : techniciens, sonorisateurs et ingénieurs du son souhaitant acquérir de nouvelles connaissances sur le son numérique et en particulier sur son transport via le réseau Dante.
Objectifs : mettre en œuvre une régie audionumérique complète utilisant le protocole Dante pour le transport du son.

35 heures, 8 participants
10 février - 14 février
27 octobre - 31 octobre

NOUVEAU AUDIONUMÉRIQUE RÉSEAU AVB MILAN

Partenariat AGORA

Public : sonorisateurs, régisseurs, ingénieurs du son et techniciens son souhaitant mettre en œuvre le réseau AVB/Milan.
Objectifs : appréhender les connaissances fondamentales de l'audionumérique sur réseau Ethernet afin de déployer un réseau AVB/Milan interopérable multi-marques.

21 heures, 8 participants
12 novembre - 14 novembre

SWITCHS ET HYBRIDATION DES RÉSEaux AUDIONUMÉRIQUES

Partenariat AGORA

Public : techniciens son expérimentés, régisseurs/ingénieurs du son, techniciens et ingénieurs système. Toute personne ayant eu une première expérience réussie en réseau audionumérique.
Objectifs : mettre en œuvre et exploiter les outils permettant l'hybridation des réseaux audionumériques.

35 heures, 8 participants
14 avril - 18 avril

CONFIGURER ET EXPLOITER LES RÉSEaux AUDIONUMÉRIQUES

Dante/AES67, AVB

Public : sonorisateurs, régisseurs, ingénieurs du son et techniciens son souhaitant découvrir et mettre en œuvre les réseaux audionumériques.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'installation, au paramétrage et à l'exploitation des réseaux audionumériques et mettre en œuvre les connaissances acquises dans la construction de réseaux dédiés fiables et performants.

70 heures, 8 participants
13 janvier - 24 janvier

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ.E PAR

ETC EOS
p. 37

MA Lighting grandMA2
et grandMA3
p. 38

Configurer et exploiter
les consoles numériques
p. 43

Diffusion vidéo pour le spectacle
p. 49

Captation en streaming pour le live
p. 49

RETROUVEZ TOUTES NOS
FORMATIONS SUR WWW.CFPTS.COM
ET SUR LES RÉSEaux SOCIAUX

*RNCP : Répertoire national
des certifications professionnelles



PLATEAU

Le CFPTS s'est toujours doté d'espaces comparables à ceux rencontrés dans les structures de spectacle et offrant un confort pédagogique optimal. C'est ce qui lui permet de proposer un éventail de formations dédiées aux métiers du plateau, unique par sa diversité et la place accordée aux mises en situation professionnelles.

Vous êtes machiniste dans un théâtre à l'italienne ?

Le Théâtre du CFPTS est doté d'équipements hors pair.

Depuis sa rénovation en 2018, il dispose d'un nouveau gril et d'un faux gril complété d'une trentaine d'équipements de machinerie qui offrent aux stagiaires l'occasion de pratiquer tous les types de machinerie, de la contrebalancée à l'informatisée.

Vous êtes plutôt rigger dans un grand festival ?

Le Grand Plateau, espace technique de 400 m² pouvant accueillir des ponts et des scènes provisoires, sera votre lieu de prédilection.

EN APPRENTISSAGE JUSQU'À 29 ANS

RÉGISSEUR PLATEAU

Certification professionnelle
de niveau 5, enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Objectif de formation : développer les compétences de régisseur plateau pour réaliser l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations ; gérer, coordonner les moyens humains et matériels dédiés.

Métiers préparés : technicien plateau, technicien de scène, machiniste, cintrier, chef machiniste, régisseur plateau, régisseur de scène.

1250 heures au CFPTS et 2 390 heures en entreprise sous contrat d'apprentissage
Regroupements de 2 à 6 semaines
12 participants
22 sept. 2025 - 6 sept. 2027

Retrouvez toutes
nos formations
en apprentissage
pages 8 et 9

RIGGING ACCROCHEUR RIGGER

Certificat de qualification
professionnelle de niveau 4,
enregistré au RNCP*

Public : techniciens de spectacle mettant en œuvre des systèmes d'accroches et de levage et souhaitant obtenir le CQP accrocheur-rigger du spectacle vivant.

Objectifs : développer les compétences nécessaires au métier d'accrocheur-rigger : définir les moyens d'accès et de positionnement ; analyser une prestation d'accroche et en assurer sa mise en œuvre, son démontage. Préparer et organiser l'accroche et le levage ; monter, exploiter et démonter les systèmes d'accroche-levage, dans le respect des règles de sécurité.

Le CFPTS est habilité par la CPNEF-SV *
à préparer au CQP

175 heures, 8 participants
6 janvier - 7 février

NOUVEAU TECHNIQUE DE TRAVAIL EN HAUTEUR

Public : techniciens de spectacle utilisant un harnais et des systèmes antichute, même de manière ponctuelle et souhaitant obtenir le bloc 1 - Travailler en hauteur dans le spectacle, du CQP accrocheur-rigger du spectacle vivant.

Objectifs : acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation du harnais et des systèmes antichute, pour évoluer en toute sécurité lors de travaux et accès en hauteur sur sites équipés (avec ancrages, lignes de vie) et sites non-équipés (création d'ancrages temporaires, mains courantes).

35 heures, 10 participants
6 janvier - 10 janvier

FONDAMENTAUX TECHNIQUES POUR LES NON TECHNICIENS

Public : personnels chargés de la coordination de production, assistants et administrateurs de manifestations événementielles et/ou de spectacles.

Objectifs : développer une vision technique des moyens humains et matériels à mettre en œuvre pour optimiser sa relation avec les équipes techniques et la gestion des projets spectacles.

35 heures, 12 participants
20 janvier - 24 janvier
23 juin - 27 juin
27 octobre - 31 octobre

FONDAMENTAUX TECHNIQUES DU PLATEAU

Initiation à la machinerie théâtrale

Public : techniciens de spectacle, artistes, ou toute personne souhaitant développer une vision technique des équipements du plateau.

Objectifs : développer des compétences pour assister les équipes techniques dans la préparation des matériels et l'installation des équipements scéniques du plateau théâtre.

35 heures, 10 participants
2 juin - 6 juin

TECHNICIEN PLATEAU

Machinerie scénique

Public : techniciens du spectacle.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exercice du métier de machiniste/technicien plateau : mise en œuvre des équipements de la cage de scène, des matériels scéniques, manipulations de décors.

140 heures, 10 participants
10 février - 7 mars

PRINCIPES ET PRATIQUE DES CINTRES

Public : machinistes, techniciens plateau.

Objectifs : mettre en œuvre l'équipement et la manœuvre des cintres contrebalancés en montage et exploitation, en toute sécurité et de façon ergonomique.

70 heures, 10 participants
13 octobre - 24 octobre

VOLS DANS LE SPECTACLE

Mouvements aériens artistes et objets

Public : machinistes, cintriers et techniciens plateau.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à la mise en place, aux réglages et à l'exploitation des équipements destinés aux mouvements aériens dans le spectacle.

105 heures, 8 participants
17 novembre - 5 décembre

EFFETS SPÉCIAUX DE SCÈNE PYROTECHNIE D'INTÉRIEUR

Public : techniciens et/ou artistes du spectacle.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à la mise en œuvre, en toute sécurité, de matières, objets et produits pyrotechniques pour la scène.

35 heures, 10 participants

10 mars - 14 mars

27 octobre - 31 octobre

ACCROCHE ET LEVAGE MACHINERIE SCÉNIQUE

Équipements fixes

Public : techniciens plateau, machinistes, régisseurs, ayant une pratique du levage des équipements fixes de machinerie ou désirant acquérir des connaissances en matière de sécurité du levage.

Objectifs : mettre en œuvre ou faire appliquer les règles de prévention liées à la manipulation de la machinerie scénique utilisée dans le spectacle.

35 heures, 10 participants

14 avril - 18 avril

3 novembre - 7 novembre

ACCROCHE ET LEVAGE MOTEURS ET PONTS

Grils provisoires

Public : techniciens plateau, machinistes, régisseurs, etc., ayant une pratique du levage des structures multidimensionnelles motorisées ou désirant acquérir des connaissances en matière de sécurité du levage.

Objectifs : prévenir tout risque d'accident lié à la manipulation des structures motorisées installées provisoirement pour un spectacle ou un événement.

35 heures, 10 participants

23 juin - 27 juin

27 octobre - 31 octobre

ACCROCHE ET LEVAGE MACHINERIE SCÉNIQUE ET MOTEURS ET PONTS

Équipements fixes et grils provisoires

Public : techniciens plateau, machinistes, régisseurs ayant une pratique du levage des équipements fixes de machinerie et des structures multidimensionnelles motorisées ou désirant acquérir des connaissances en matière de sécurité du levage.

Objectifs : prévenir tout risque d'accident lié à la manipulation de la machinerie scénique et des structures motorisées utilisées dans le spectacle.

56 heures, 10 participants

27 janvier - 5 février

15 septembre - 24 septembre

ACCROCHE ET LEVAGE MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Public : responsables d'opérations de levage faisant appel à la machinerie scénique et aux structures multidimensionnelles motorisées, techniciens plateau, machinistes, régisseurs, responsables d'accroches, directeurs techniques.

Objectifs : prévenir tout risque d'accident lié à la manipulation de la machinerie et des structures motorisées utilisées dans le spectacle en intégrant l'évolution des techniques et de la réglementation.

7 heures, 12 participants

6 février

29 septembre

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ.E PAR

Matiérages et patines
appliqués aux décors
p. 53

Travail du bois - prise en main
des outils pour la construction
de décor
p. 52

Accessoiriste réalisateur
p. 52

SketchUp 3D
p. 55

AutoCAD 2D et 3D
p. 17

QCAD
p. 16

Fondamentaux
de l'écoscénographie
p. 16

Les stages de fabrication
d'accessoires
p. 52

Les stages de soudure
p. 54

*RNCP : Répertoire national
des certifications professionnelles

*CPNEF-SV : Commission paritaire nationale
emploi formation - spectacle vivant



LUMIÈRE

Comme dans tous les grands secteurs “métier” du CFPTS, le secteur lumière vous propose un cursus complet et professionnalisant de régisseur spécialisé lumière, particulièrement adapté à la reconversion. Et si vous n’avez pas huit mois consécutifs devant vous, nos trois blocs de compétences certifiants vous permettent d’acquérir, en trois temps, la certification professionnelle. Outre les fondamentaux de la lumière de spectacle ou d’exposition, huit autres formations plus courtes autour des consoles ou des logiciels les plus utilisés dans la profession vous offrent la possibilité de monter en compétences ou de vous perfectionner. La formation à la création lumière vous permet quant à elle de faire un pas de côté, en créant un espace de dialogue entre technique et artistique.

EN APPRENTISSAGE JUSQU'À 29 ANS

RÉGISSEUR LUMIÈRE

Certification professionnelle
de niveau 5, enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Objectif de formation : développer les compétences de régisseur lumière pour réaliser l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations, gérer, coordonner les moyens humains et matériels dédiés.

Métiers préparés : technicien lumière, poursuiveur, pupitreux, électricien, chef électricien, régisseur lumière, concepteur lumière.

1250 heures au CFPTS et 2 390 heures en entreprise sous contrat d'apprentissage
Regroupements de 2 à 6 semaines
14 participants
22 sept. 2025 - 6 sept. 2027

Le cursus intégral de la formation métier en continu menant à la certification professionnelle de niveau 5 de Régisseur de spectacle et d'événement, spécialisation lumière, enregistrée au RNCP*

RÉGISSEUR LUMIÈRE

Certification professionnelle
de niveau 5, enregistrée au RNCP*

Public : toute personne sensibilisée au monde du spectacle. Cette formation convient à un projet de reconversion professionnelle.

Objectifs : développer les compétences techniques, d'organisation, d'encadrement et de communication nécessaires à l'activité de régisseur lumière dans le spectacle et l'événementiel : programmer et exploiter une conduite lumière, organiser le travail, mettre en œuvre les matériels et équipements d'éclairage, analyser les demandes artistiques et proposer des solutions techniques. Coordonner l'activité d'une régie lumière pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacles et d'événements.

1 085 heures, 10 participants
7 octobre 2025 - 5 juin 2026

Les trois formations métier permettant d'obtenir des blocs de compétences constitutifs de la certification professionnelle de niveau 5 de Régisseur général de spectacle et d'événement, spécialisation lumière, enregistrée au RNCP*

1. INSTALLATION ET MISE EN ŒUVRE DES ÉQUIPEMENTS

Monter, câbler et régler

Public : toute personne sensibilisée au monde du spectacle.

Objectifs : développer les compétences techniques nécessaires à l'installation et à la mise en œuvre d'équipements d'éclairage de spectacle et d'événement : monter, câbler, régler.

350 heures, 12 participants
7 octobre - 17 décembre

2. EXPLOITATION DES ÉQUIPEMENTS ET DES CONSOLES

Préparer, exploiter une régie lumière

Public : techniciens lumière souhaitant évoluer vers la régie lumière.

Objectifs : développer les compétences d'organisation, de préparation et d'exploitation d'une régie lumière dans le spectacle et l'événementiel et mettre en œuvre les consoles d'éclairage ; analyser les demandes artistiques et proposer des solutions techniques par la mise en œuvre des équipements lumière.

343 heures, 12 participants
21 janvier - 28 mars

3. ORGANISER ET COORDONNER LES MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS

Public : techniciens et régisseurs ayant besoin d'acquérir les outils organisationnels et de coordination d'équipe.

Objectifs : coordonner l'activité d'une régie lumière pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacle et d'événement.

161 heures, 12 participants
31 mars - 5 mai

Retrouvez toutes
nos formations
en apprentissage
pages 8 et 9

FONDAMENTAUX TECHNIQUES DE LA LUMIÈRE

Public : techniciens, artistes ou toute personne souhaitant développer une vision technique de l'éclairage de spectacles.

Objectifs : développer des compétences pour assister les équipes techniques dans la préparation du matériel et l'installation des équipements lumière.

35 heures, 10 participants

17 février - 21 février

2 juin - 6 juin

3 novembre - 7 novembre

FONDAMENTAUX DE L'ÉCLAIRAGE D'EXPOSITIONS

Expositions permanentes
et temporaires

Public : régisseurs lumière et techniciens lumière du spectacle vivant et/ou du patrimoine, et toute personne participant à la réalisation d'une exposition ayant besoin de connaître les spécificités de l'éclairage d'exposition.

Objectifs : appréhender les spécificités de l'éclairage muséographique et d'exposition, et de la mise en œuvre d'une régie lumière d'exposition afin d'optimiser sa pratique professionnelle.

35 heures, 10 participants

15 septembre - 19 septembre

ETC EOS PRISE EN MAIN

Partenariat ETC

Public : techniciens ou régisseurs lumière, éclairagistes.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exploitation des fonctions de base des consoles ETC EOS pour la programmation de projecteurs traditionnels et asservis. Identifier les spécificités ergonomiques des pupitres de la gamme EOS : exploiter plusieurs modèles de consoles parmi Element2, IonXe, Gio ou Gio@5, EOS T ; maîtriser les principes fondamentaux de programmation et de restitution de ces pupitres, pour l'éclairage traditionnel, les projecteurs à LED et les lyres asservies.

35 heures, 8 participants

7 mars - 14 mars

6 octobre - 10 octobre

ETC EOS PRISE EN MAIN ET PRATIQUE AVANCÉE

Partenariat ETC

Public : techniciens lumière ou électriciens plateau, régisseurs lumière, éclairagistes.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exploitation des différents modèles des consoles ETC EOS pour la programmation de systèmes évolués de projecteurs asservis.

70 heures, 8 participants

13 janvier - 24 janvier

4 juin - 18 juin

NOUVEAU ETC EOS PRATIQUE AVANCÉE

Partenariat ETC

Public : techniciens lumière ou électriciens plateau, régisseurs lumière, éclairagistes ayant suivi une formation ETC - EOS - Prise en main.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exploitation des différents modèles des consoles ETC EOS pour la programmation de systèmes évolués de projecteurs asservis.

35 heures, 8 participants

14 avril - 18 avril

17 novembre - 21 novembre

POUR CHAQUE FORMATION DE
CE CALENDRIER, N'HÉSITEZ PAS
À CONSULTER LA FICHE DESCRIPTIVE
DÉTAILLÉE SUR NOTRE SITE.

*RNCP : Répertoire national
des certifications professionnelles

MA LIGHTING GRANDMA2

Public : régisseurs lumière.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exploitation avancée de la console d'asservis grandMA2 pour la programmation de systèmes évolués de projecteurs asservis.

70 heures, 6 participants

15 septembre - 26 septembre

MA LIGHTING GRANDMA3 PRISE EN MAIN

Public : régisseurs lumière ayant déjà une bonne connaissance de l'univers des projecteurs automatiques et de la programmation de consoles d'asservis.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exploitation de la console grandMA3 pour la programmation de projecteurs asservis.

35 heures, 6 participants

24 février - 28 février

8 décembre - 12 décembre

MA LIGHTING GRANDMA3 PRISE EN MAIN ET PRATIQUE AVANCÉE

Public : régisseurs lumière.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exploitation avancée de la console grandMA3 pour la programmation de systèmes évolués de projecteurs asservis.

70 heures, 6 participants

24 mars - 4 avril

1^{er} septembre - 12 septembre

EXPLOITER LES SOURCES LED DANS LE SPECTACLE

Usages et contraintes

Public : techniciens, régisseurs lumière, éclairagistes.

Objectifs : identifier les possibilités scéniques et les contraintes techniques liées à l'utilisation de sources LED dans le spectacle vivant.

28 heures, 10 participants

10 juin - 13 juin

WYSIWYG PRISE EN MAIN

Report, Design, Perform

Public : concepteurs d'éclairages, pupitreurs et régisseurs lumière, directeurs techniques.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'utilisation du logiciel Wysiwyg et de ses différentes versions Report, Design, Perform.

35 heures, 8 participants

3 novembre - 7 novembre

CRÉATION LUMIÈRE POUR LE THÉÂTRE

Public : régisseurs lumière, pupitreurs, concepteurs de spectacle.

Objectifs : explorer les champs artistiques et développer les compétences techniques nécessaires à la fonction de concepteur lumière pour le théâtre.

105 heures, 8 participants

14 avril - 7 mai

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Vectorworks Spotlight

p. 16

Électricien du spectacle

p. 24

Configurer et exploiter les réseaux
pour l'éclairage de spectacle

p. 28

Choisir, installer et régler
un système de vidéoprojection

p. 49

QLab

p. 49

Diffusion vidéo pour le spectacle

p. 49

Millumin

p. 49

OSC

p. 28

Habilitations électriques

p. 24

QCAD

p. 16

AutoCAD 2D

p. 16

DES FORMATEURS ET DES FORMATRICES EN PRISE DIRECTE AVEC LE TERRAIN

**Le CFPTS est avant tout
un lieu de transmission
directe des savoirs
et des compétences.
Souvent plus près du “maître”
que de l’enseignant.e,
nos formateur.trice.s sont
tous.tes issu.e.s du tissu
professionnel, intermittent.e.s
ou permanent.e.s en activité.**

Techniciens du spectacle, régisseurs, régisseurs techniques, directeurs techniques, musiciens, éclairagistes, administrateurs réseaux, sculpteurs, machinistes, sonorisateurs, coaches, peintres, régisseurs de production, acteurs, chanteurs, régisseurs généraux, architectes, dinandiers, staffeurs, conférenciers, accessoiristes, prothésistes, menuisiers, régisseurs d'exposition, artificiers, électriciens, chefs opérateurs, cintriers, tapissiers, poursuiviteurs, concepteurs son, concepteurs lumière, pédagogues, informaticiens, administrateurs systèmes et réseaux, vidéastes, metteurs en scène, pupitreurs, soudeurs, riggers, ingénieurs, régisseurs son, régisseurs lumière, régisseurs plateau, régisseurs vidéo, administrateurs...

... les quelque 150 formateurs et formatrices réguliers du CFPTS forment une vaste équipe, un réseau dynamique au sein et en dehors du centre. Leur expertise, leur parcours et la passion qui les animent sont pour vous la garantie d'une pédagogie concrète, en parfaite adéquation avec la réalité de vos métiers. Car au-delà des savoirs, ils partagent aussi avec vous leur expérience dans l'échange et la pratique.

Ils permettent enfin à l'équipe permanente de scruter les évolutions des secteurs et des métiers et d'ajuster les propositions pédagogiques en conséquence, par le dialogue constant qu'ils entretiennent avec elle.



SON

En 2025, quel que soit votre besoin, vous trouverez à coup sûr, parmi ces 16 formations, celle qui complètera vos compétences : consoles et réseaux audionumériques, logiciels de mesure acoustique, systèmes de spatialisation sonore. Avec toujours, dans l'éventail proposé, la formation diplômante de régisseur spécialisé son, à suivre en une ou plusieurs fois pour mieux s'adapter à votre planning. Les partenariats concepteurs et constructeurs se poursuivent et s'enrichissent pour vous donner accès à des équipements de pointe. Côté espaces de travail, le CFPTS est doté de trois studios son, équipés chacun d'un plateau d'enregistrement, d'une cabine d'écoute et d'une salle de cours, et de quatre cellules son indépendantes. Sans oublier le Grand Plateau pour les mises en situation professionnelle !

EN APPRENTISSAGE JUSQU'À 29 ANS

RÉGISSEUR SON

Certification professionnelle
de niveau 5, enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans issus d'une formation initiale à dominante scientifique, sensibilisés au monde du spectacle et pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Objectif de formation : développer les compétences de régisseur de spectacle et d'événement, option son, pour réaliser l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations ; gérer, coordonner les moyens humains et matériels dédiés.

Métiers préparés : technicien son, régisseur son, sonorisateur.

1250 heures au CFPTS et 2 390 heures en entreprise sous contrat d'alternance
Regroupements de 2 à 6 semaines
12 participants
22 sept. 2025 - 6 sept. 2027

Le cursus intégral de la formation métier en continu menant à la certification professionnelle de niveau 5 de Régisseur de spectacle et d'événement, spécialisation son, enregistrée au RNCP*

RÉGISSEUR SON

Certification professionnelle
de niveau 5, enregistrée au RNCP*

Public : toute personne sensibilisée au monde du spectacle. Cette formation convient à un projet de reconversion professionnelle.

Objectifs : développer les compétences techniques, d'organisation, d'encadrement et de communication nécessaires à l'activité de régisseur son dans le spectacle et l'événementiel : mettre en œuvre les matériels et équipements de sonorisation, étudier et réaliser les dossiers techniques son, analyser les demandes artistiques et proposer des solutions techniques, organiser le travail des équipes. Coordonner l'activité d'une régie pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacles et d'événements.

1 085 heures, 8 participants
7 octobre 2025 - 5 juin 2026

Les trois formations métier permettant d'obtenir des blocs de compétences constitutifs de la certification professionnelle de niveau 5 de Régisseur général de spectacle et d'événement, spécialisation son, enregistrée au RNCP*

1. INSTALLATION ET MISE EN ŒUVRE DES ÉQUIPEMENTS

Monter, câbler et régler
les équipements de sonorisation

Public : toute personne sensibilisée au monde du spectacle.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'installation et la mise en œuvre des équipements de sonorisation dans le spectacle et l'événementiel.

350 heures, 10 participants
7 octobre - 17 décembre

2. EXPLOITATION DES ÉQUIPEMENTS

Préparer, exploiter une régie son

Public : techniciens son souhaitant évoluer vers la régie son.

Objectifs : développer les compétences d'organisation, de préparation et d'exploitation d'une régie son dans le spectacle et l'événementiel ; analyser les demandes artistiques et proposer des solutions techniques, par la mise en œuvre des équipements et des consoles en sonorisation.

343 heures, 10 participants
21 janvier - 28 mars

3. ORGANISER ET COORDONNER LES MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS

Public : techniciens et régisseurs ayant besoin d'acquérir les outils organisationnels et de coordination d'équipe.

Objectifs : coordonner l'activité d'une régie technique son pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacles et d'événements.

161 heures, 10 participants
31 mars - 5 mai

Retrouvez toutes
nos formations
en apprentissage
pages 8 et 9

FONDAMENTAUX TECHNIQUES DU SON

Public : techniciens, artistes, musiciens, chargés de production ou toute personne souhaitant développer une vision d'ensemble de la sonorisation de spectacle.

Objectifs : développer des compétences pour assister les équipes techniques dans la préparation des matériels et l'installation des équipements son.

35 heures, 10 participants

17 février - 21 février

2 juin - 6 juin

3 novembre - 7 novembre

MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTÈME KARA II ET K2 L-ACOUSTICS

Partenariat L-Acoustics

Public : techniciens son ou tout professionnel du son évoluant dans le secteur du spectacle.

Objectifs : développer les compétences pour mettre en œuvre un système de sonorisation sur la base de ligne sources à courbure variable L-Acoustics.

28 heures, 12 participants

14 janvier - 17 janvier

CONFIGURER ET EXPLOITER LES CONSOLES NUMÉRIQUES

Public : techniciens son et/ou toute personne exploitant les consoles numériques dans le spectacle vivant et/ou l'événementiel.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à la configuration et à l'exploitation des consoles numériques, afin de s'adapter aux principaux outils de mixage disponibles sur le marché.

70 heures, 8 participants

22 septembre - 3 octobre

SONORISATION DE CONCERT

Façade, retours, mixage

Public : techniciens son du spectacle vivant et ingénieurs du son ayant déjà une expérience de la sonorisation et désirant se perfectionner aux techniques spécifiques du concert.

Objectifs : maîtriser les aspects techniques et artistiques du mixage pour réaliser la régie façade et retours d'un concert.

70 heures, 8 participants

12 mai - 23 mai

17 novembre - 28 novembre

EXPLOITATION DES LIAISONS HF

Public : régisseurs, sonorisateurs, techniciens/assistants son et backliners, souhaitant mettre en œuvre une régie utilisant des liaisons HF.

Objectifs : développer ses compétences dans l'exploitation et l'optimisation des liaisons HF dans toutes configurations de spectacle vivant et événementiel.

35 heures, 8 participants

27 janvier - 31 janvier

6 octobre - 10 octobre

IEM IN EAR MONITOR

Technologie et mixage

Public : sonorisateurs, régisseurs son, techniciens son confirmés.

Musiciens désireux de comprendre le fonctionnement et les contraintes des retours IEM.

Objectifs : développer les compétences techniques et artistiques nécessaires au mixage en In Ear Monitor pour des musiciens/comédiens ; mettre en œuvre une régie d'In Ear Monitor, utilisant plusieurs liaisons HF, pour la sonorisation de spectacle.

35 heures, 6 participants

15 septembre - 19 septembre

SMAART LIVE MESURE, CALAGE ET MONITORING

Public : sonorisateurs, techniciens, régisseurs et ingénieurs du son, cadres techniques, installateurs et prescripteurs et, plus généralement, toute personne confrontée à l'optimisation d'un système de diffusion sonore.

Objectifs : évaluer la pertinence des outils de mesure électro-acoustique et de calage système de référence sur le marché ; apporter des solutions de mesure pour optimiser les systèmes de diffusion sonore.

35 heures, 8 participants

10 février - 14 février

13 octobre - 17 octobre

*RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

CROSSLITE+ MESURE, ALIGNEMENT PRÉDICTIF SILENCIEUX ET MONITORING

Public : sonorisateurs, techniciens, régisseurs et ingénieurs du son, cadres techniques, installateurs et prescripteurs et, plus généralement, toute personne confrontée à l'optimisation d'un système de diffusion sonore.

Objectifs : évaluer la pertinence et l'apport à l'existant de l'outil CrossLite + dans le processus de mesure électro-acoustique et d'alignement des systèmes de référence sur le marché ; apporter des solutions de mesure agiles et non-intrusives, pour optimiser les systèmes de diffusion sonore, post-déploiement.

35 heures, 8 participants
27 octobre - 31 octobre

INSTALLATION ET RÉGLAGES DES SYSTÈMES DE DIFFUSION EN SONORISATION

Public : techniciens son et ingénieurs du son, sonorisateurs ayant déjà une connaissance théorique et pratique du matériel son et désirant se former à la mise en œuvre des systèmes de diffusion.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'installation et aux réglages des systèmes de diffusion sonore pour la sonorisation de concerts et d'événements.

70 heures, 8 participants
24 février - 7 mars
29 septembre - 10 octobre

OPTIMISATION ET CONTRÔLE D'UN SYSTÈME DE DIFFUSION L-ACOUSTICS

Partenariat L-Acoustics

Public : techniciens système expérimentés, régisseurs son, ingénieurs du son.

Objectifs : appréhender les outils et les recommandations pour l'optimisation et le contrôle d'un système de diffusion L-Acoustics.

28 heures, 12 participants
25 février - 28 février

SONORISATION SPATIALISÉE ET CRÉATION IMMERSIVE AVEC HOLOPHONIX

Partenariat AMADEUS

Public : techniciens système expérimentés, régisseurs son, ingénieurs du son, créateurs son/concepteurs son, scénographes d'équipements spécialisés son.

Objectifs : concevoir, mettre en œuvre, calibrer et exploiter le système de spatialisation Holophonix, développé par Amadeus, en coordination avec l'IRCAM.

35 heures, 8 participants
8 septembre - 12 septembre

SONORISATION IMMERSIVE L-ISA

Partenariat L-Acoustics

Public : techniciens système expérimentés, régisseurs son, ingénieurs du son.

Objectifs : concevoir, mettre en œuvre, calibrer et exploiter un système audio immersif L-ISA.

35 heures, 8 participants
7 avril - 11 avril

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Audionumérique appliqué
au réseau Dante
p. 29

AVB Milan
p. 29

Configurer et exploiter
les réseaux audionumériques
p. 29

Switchs et hybridation
des réseaux audionumériques
p. 29

QLab
p. 49

Arduino pour la création
p. 54

Diffusion vidéo pour le spectacle
p. 49

Choisir, installer et régler
un système de vidéoprojection
p. 49

TouchDesigner
p. 49

Modulo Player
p. 49

OSC
p. 28

Habilitations électriques
p. 24

Accroche et levage moteurs et ponts
p. 33

RETROUVEZ TOUTES NOS
FORMATIONS SUR WWW.CFPTS.COM
ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

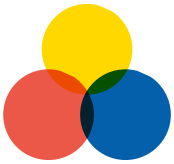
UN CENTRE OUVERT À TOUS.TES

Le CFPTS se donne pour mission de garantir à chacun un espace de travail et d'apprentissage dans les meilleures conditions et sans discrimination.

Il s'engage pour l'égalité et la diversité et contre les discriminations et le harcèlement, et appuie son action sur une charte claire, consultable sur son site. Une cellule Violences et harcèlement sexistes et sexuels (VHSS) a été créée. Conscient de l'évolution des mentalités comme des besoins d'accompagnement sur des problématiques difficiles, le CFPTS a développé, dès 2022, une offre autour de la lutte contre les violences et harcèlement sexistes et sexuels.

Le centre s'attache également à accueillir et à accompagner les personnes en situation de handicap. Pour l'apprentissage, cette réponse peut passer par des aménagements individualisés des procédures d'admission et un suivi sur la présence en entreprise. Dans le domaine de la formation continue, le cadre est généralement celui de l'accompagnement d'un parcours professionnel, notamment sur les actions de maintien dans l'emploi après un accident ou une maladie. Cet engagement s'est, par exemple, traduit ces dernières années par l'élaboration de fiches métiers handicap, en collaboration avec Audiens*, pour les régisseurs et les administrateurs.

*Audiens : Groupe de protection sociale des professionnels de la création et de l'information



VIDÉO

La régie vidéo tient résolument une place à part dans les métiers techniques. Au carrefour de l'informatique et de la scénographie, du numérique et du vivant, elle est au cœur des évolutions techniques les plus récentes.

Des spectacles intégrant quelques images projetées jusqu'aux mappings géants sur les plus beaux monuments nationaux, la vidéo revêt des formes extrêmement diverses qui demandent des compétences à la fois transversales et spécifiques.

Le cursus certifiant de régisseur spécialisé vidéo, composé de ses trois blocs de compétences, sera idéal pour une reconversion professionnelle ou pour acquérir ces nouvelles compétences très recherchées. Neuf autres formations courtes vous donneront les clés pour installer les équipements vidéo ou maîtriser les logiciels de création et de régie.

EN APPRENTISSAGE JUSQU'À 29 ANS

RÉGISSEUR VIDÉO

Certification professionnelle
de niveau 5, enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Objectif de formation : développer les compétences de régisseur vidéo pour réaliser l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations, gérer, coordonner les moyens humains et matériels dédiés.

Métiers préparés : technicien vidéo, régisseur vidéo.

1250 heures au CFPTS et 2 390 heures en entreprise sous contrat d'alternance
Regroupements de 2 à 6 semaines

12 participants

22 sept. 2025 - 6 sept. 2027

Le cursus intégral de la formation métier en continu menant à la certification professionnelle de niveau 5 de Régisseur de spectacle et d'événement, spécialisation vidéo, enregistrée au RNCP*

RÉGISSEUR VIDÉO

Certification professionnelle de
niveau 5, enregistrée au RNCP*

Public : toute personne sensibilisée au monde du spectacle et/ou toute personne proche du secteur vidéo. Cette formation convient à un projet de reconversion professionnelle.

Objectifs : développer les compétences techniques, d'organisation, d'encadrement et de communication nécessaires à l'exercice du métier de régisseur vidéo pour le spectacle et l'événementiel : concevoir, mettre en œuvre et exploiter une régie vidéo de diffusion d'images (projetées ou diffusées via des systèmes de mur d'image) dans le cadre de productions, analyser les demandes artistiques et proposer des solutions techniques.

1 085 heures, 12 participants

7 octobre 2025 - 5 juin 2026

Les trois formations métier permettant d'obtenir des blocs de compétences constitutifs de la certification professionnelle de niveau 5 de Régisseur général de spectacle et d'événement, spécialisation vidéo, enregistrée au RNCP*

1. INSTALLATION ET MISE EN ŒUVRE DES ÉQUIPEMENTS

Diffusion d'images pour le spectacle
et l'événementiel

Public : toute personne sensibilisée au monde du spectacle et/ou toute personne proche du secteur vidéo.

Objectifs : développer les compétences techniques nécessaires à l'installation et à la mise en œuvre d'équipements de systèmes vidéo de diffusion d'images pour le spectacle et l'événementiel : monter, câbler, régler.

350 heures, 12 participants

7 octobre - 17 décembre

2. EXPLOITATION DES ÉQUIPEMENTS POUR LA DIFFUSION

Conception/adaptation de régie
pour le spectacle et l'événementiel

Public : techniciens vidéo souhaitant évoluer vers la régie vidéo.

Objectifs : développer les compétences d'organisation pour l'exploitation des équipements vidéo nécessaires à l'activité de régisseur vidéo dans le spectacle et l'événementiel : analyser les demandes artistiques et proposer des solutions techniques par la mise en œuvre des équipements vidéo pour la diffusion d'images.

343 heures, 12 participants

21 janvier - 28 mars

3. ORGANISER ET COORDONNER LES MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS

Public : techniciens et régisseurs ayant besoin d'acquérir les outils organisationnels et de coordination d'équipe.

Objectifs : coordonner l'activité d'une régie vidéo pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacles et d'événements.

161 heures, 12 participants

31 mars - 5 mai

Retrouvez toutes
nos formations
en apprentissage
pages 8 et 9

DIFFUSION VIDÉO POUR LE SPECTACLE

Public : techniciens, régisseurs de spectacle souhaitant développer leurs compétences sur l'exploitation de la diffusion vidéo.

Objectifs : procéder à la programmation et à l'exploitation des systèmes de diffusion vidéo afin de répondre aux besoins d'un créateur, d'un événement, d'un client.

70 heures, 8 participants
16 juin - 27 juin

MOYENS VIDÉO POUR LE MUSÉE ET L'EXPOSITION

Public : régisseurs vidéo, concepteurs vidéo, techniciens vidéo, régisseurs lumière, régisseurs généraux, directeurs techniques, scénographes et toute personne en charge de la gestion technique de la vidéo dans les musées et les expositions.

Objectifs : choisir et mettre en œuvre les outils vidéo pour la muséographie, l'exposition, les installations fixes ou semi-pérennes.

70 heures, 10 participants
8 septembre - 19 septembre

CHOISIR, INSTALLER ET RÉGLER UN SYSTÈME DE VIDÉO PROJECTION

Public : techniciens du spectacle, techniciens vidéo.

Objectifs : développer les compétences techniques et pratiques nécessaires au choix, à l'installation et au réglage d'un système de vidéo projection.

35 heures, 10 participants
14 avril - 18 avril
3 novembre - 7 novembre

CAPTATION EN STREAMING POUR LE LIVE

Public : techniciens/régisseurs son, lumière, vidéo.

Objectifs : produire et diffuser en streaming la captation d'une représentation scénique.

35 heures, 8 participants
13 octobre - 17 octobre

MILLUMIN

Public : régisseurs de spectacle son, lumière, vidéo.

Objectifs : développer les connaissances nécessaires à la programmation de régies vidéo de spectacle à l'aide du logiciel Millumin.

28 heures, 8 participants
1^{er} décembre - 4 décembre

TOUCHDESIGNER CRÉATION ET RÉGIE VIDÉO

Public : régisseurs et créateurs vidéo et son.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'utilisation du logiciel TouchDesigner dans le spectacle et l'événement.

35 heures, 8 participants
17 novembre - 21 novembre

MODULO PLAYER

Solution média serveur

Formation agréée par Modulo Pi

Public : techniciens, opérateurs et professionnels des secteurs du spectacle et/ou de l'audiovisuel souhaitant acquérir une connaissance avancée de Modulo Player.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exploitation de Modulo Player dans le cadre d'installations fixes ou de prestations événementielles.

35 heures, 6 participants
24 février - 28 février
22 septembre - 26 septembre

MODULO KINETIC

Solution média serveur

temps réel tout-intégré

Formation agréée par Modulo Pi

Public : toute personne souhaitant acquérir une bonne connaissance et maîtrise de Modulo Kinetic : techniciens, opérateurs et professionnels des secteurs du spectacle et/ou de l'audiovisuel.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exploitation de Modulo Kinetic dans le cadre d'installations fixes, de prestations événementielles ou d'études d'implantation.

35 heures, 6 participants
3 mars - 7 mars

QLAB

Conduite son et vidéo

Public : techniciens et régisseurs son et vidéo.

Objectifs : paramétrer et exploiter l'outil QLab pour répondre à une demande artistique et/ou technique en son et/ou en vidéo.

35 heures, 8 participants
8 décembre - 12 décembre

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ.E PAR

Configurer et exploiter
les réseaux pour la vidéo
p. 28

OSC
p. 28

Arduino
p. 54

Réseaux pour le spectacle
p. 28

Habilitations électriques
p. 24

*RNCP : Répertoire national
des certifications professionnelles



DÉCOR/ ACCESSOIRES

Si vous êtes déjà passé.e par le 92 avenue Gallieni, vous avez forcément remarqué l'une des grandes singularités du CFPTS : la place donnée aux métiers de l'atelier.

Une menuiserie, deux serrureries, deux ateliers d'accessoires et un laboratoire forment un ensemble complet d'espaces pédagogiques, organisés conformément aux réalités de la profession et avec le souci du confort des apprenant.e.s. Ce secteur essentiel et historique, ne comptant pas moins de 22 formations, propose d'explorer la matière : bois, métal, peinture et autres matériaux sont mis à l'honneur, grâce au savoir-faire précieux de nos intervenant.e.s.

Ici encore, vous trouverez une formation-métier diplômante très complète, Accessoiriste-réalisateur, qui permet d'investir des domaines aussi diversifiés que le spectacle vivant, l'événementiel, l'audiovisuel, le cinéma ou les parcs de loisirs. Deux nouveautés en 2025 : la modélisation et l'impression 3D de petits mécanismes, et la réalisation de prothèses transferts dans le maquillage FX.

TRAVAIL DU BOIS PRISE EN MAIN DES OUTILS POUR LA CONSTRUCTION DE DÉCOR

Public : personnes sensibilisées à la construction désirant travailler le bois.
Objectifs : développer les compétences essentielles à l'utilisation des outils de l'atelier de construction bois (outillage à main, outillage électroportatif et pneumatique, certaines machines outils) dans le respect de la législation, des règles de l'art et des préconisations de la prévention des risques.

175 heures, 8 participants
3 mars - 4 avril
21 mai - 27 juin
29 septembre - 31 octobre

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION DE DÉCOR - BOIS

Public : personnes sensibilisées au monde du spectacle maîtrisant tout ou partie des outils et machines à bois, et désirant intégrer une équipe de construction de décors.
Objectifs : construire et assembler des éléments de décors en bois pour le théâtre, le cinéma, l'événementiel, les expositions.

175 heures, 8 participants
13 novembre - 17 décembre

ACCESSOIRISTE RÉALISATEUR

CAP Accessoiriste-réalisateur

Public : personnes sensibilisées au monde du spectacle et désirant travailler dans ce secteur. Cette formation convient à un projet de reconversion professionnelle. Stage déconseillé aux femmes enceintes.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'accessoiriste-réalisateur : maîtrise des aspects techniques, esthétiques et d'organisation du travail, dans les domaines du spectacle vivant, de l'audiovisuel, du cinéma et de l'événementiel.

847 heures, 12 participants
12 novembre 2025 - 21 mai 2026

FABRICATION D'ACCESSOIRES DE LA TERRE À LA PATINE

Modelage, prise d'empreintes, tirages, patines

Public : techniciens, accessoiristes de plateau, costumiers, constructeurs, peintres, machinistes, marionnettistes, etc. Stage déconseillé aux femmes enceintes.
Objectifs : mettre en œuvre les techniques de fabrication d'un objet scénique : modelage, moulage, tirage, peinture/patine.

210 heures, 12 participants
26 mai - 9 juillet
3 novembre - 16 décembre

FABRICATION D'ACCESSOIRES TECHNIQUES MIXTES ET CUSTOMISATION D'OBJETS

Public : accessoiristes, accessoiristes de plateau, décorateurs, costumiers. Stage déconseillé aux femmes enceintes.
Objectifs : réaliser et transformer un objet qui, pour sa fabrication, nécessite l'utilisation de plusieurs matériaux et techniques de mise en forme.

84 heures, 12 participants
13 février - 28 février

PLASTAZOTE

Techniques et volumes

Public : accessoiristes, costumiers, peintres, décorateurs. Stage déconseillé aux femmes enceintes.
Objectifs : appliquer une méthode de mise en volume du plastazote faisant appel à différentes techniques et réaliser un accessoire fini.

70 heures, 12 participants
10 mars - 21 mars

THERMO PLASTIQUES MODELABLES

Accessoires et costumes

Public : accessoiristes, costumiers, peintres, décorateurs, cosplayers. Stage déconseillé aux femmes enceintes.
Objectifs : utiliser des matériaux thermoformables innovants, non toxiques, afin de réaliser des objets et costumes scéniques.

70 heures, 10 participants
12 mai - 23 mai

PATINES VIEILLISSEMENT DES COSTUMES ET TISSUS

Hors teinture et feutrage machine

Public : costumiers, accessoiristes, marionnettistes, tapissiers, décorateurs, cosplayers.
Objectifs : développer les compétences techniques de patines pour vieillir et user mécaniquement des costumes et tissus de scène.

35 heures, 10 participants
15 septembre - 19 septembre

TECHNIQUES DE RÉALISATION DE MARIONNETTES

Public : comédiens, marionnettistes, accessoiristes, décorateurs, sculpteurs, costumiers. Stage déconseillé aux femmes enceintes.

Objectifs : développer les compétences techniques nécessaires à la réalisation et à l'articulation de différents types de marionnettes, en prenant en compte les contraintes de manipulation.

175 heures, 8 participants
6 janvier - 7 février

TECHNIQUES DE FABRICATION DE MASQUES

Public : costumiers, accessoiristes, sculpteurs, marionnettistes, maquilleurs, coiffeurs et tout professionnel des métiers de la scène ayant déjà eu une pratique du modelage. Stage déconseillé aux femmes enceintes.

Objectifs : développer les compétences techniques nécessaires à la réalisation de masques pour la scène. Mobiliser et choisir les techniques, matériaux et outils adaptés pour répondre à une demande spécifique.

175 heures, 10 participants
1^{er} septembre - 3 octobre

RÉALISATION DE PROTHÈSES POUR LE SPECTACLE

Prothèses visage, bras, maquillage et cheveux

Public : costumiers, accessoiristes, sculpteurs, marionnettistes, maquilleurs, coiffeurs et tout professionnel des métiers de la scène ayant déjà eu une pratique du modelage. Stage déconseillé aux femmes enceintes.

Objectifs : développer les compétences techniques nécessaires à la réalisation de prothèses de visage en gel de silicone. Mobiliser et choisir les techniques, matériaux et outils adaptés pour répondre à une demande spécifique. Pratiquer le moulage sur nature et les tirages correspondants.

140 heures, 9 participants
6 octobre - 31 octobre

NOUVEAU PROTHÈSES TRANSFERTS MAQUILLAGE FX

Spectacle vivant, cinéma, séries

Public : maquilleurs, sculpteurs et toute personne ayant une aptitude au modelage et à la mise en couleur.

Objectifs : développer la pratique de fabrication de prothèses transferts et les appliquer sur un modèle.

35 heures, 12 participants
3 novembre - 7 novembre

MATIÉRAGES ET PATINES APPLIQUÉS AUX DÉCORS

Spectacle vivant, cinéma, publicité

Public : techniciens du spectacle, accessoiristes, constructeurs, peintres, costumiers. Stage déconseillé aux femmes enceintes.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à la réalisation de matériels et patines d'éléments de décor de cinéma, de publicité et de spectacle vivant.

140 heures, 10 participants
29 septembre - 24 octobre

ARDUINO POUR LA CRÉATION

Formation et Workshop

Public : techniciens, régisseurs, concepteurs vidéo, son, lumière, scénographes, artistes plasticiens, muséographes.
Objectifs : développer les compétences nécessaires pour intégrer les outils Arduino dans une démarche artistique et répondre à des besoins techniques.

35 heures, 8 participants
2 juin - 6 juin

SOUDURE POUR LE SPECTACLE

Qualification soudeur suivant
EN 9606-1 de type 111 FW monopass

Public : techniciens du spectacle, constructeurs, machinistes, accessoiristes, marionnettistes. Stage déconseillé aux femmes enceintes.
Objectifs : autour de son métier d'origine, développer les compétences nécessaires à la réalisation de soudures et à l'assemblage de différents profilés acier.

175 heures, 8 participants
24 février - 28 mars
12 mai - 18 juin
15 septembre - 17 octobre

SOUDURE À L'ARC

Public : techniciens du spectacle, constructeurs, machinistes, accessoiristes, marionnettistes, circassiens, rippeurs. Stage déconseillé aux femmes enceintes.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à la réalisation de soudures à l'arc et à l'assemblage de différents profilés acier.

70 heures, 8 participants
16 avril - 30 avril

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES ET SERRURERIE

Public : techniciens du spectacle, constructeurs, machinistes, accessoiristes, marionnettistes, circassiens. Stage déconseillé aux femmes enceintes.
Objectifs : développer les compétences nécessaires pour concevoir et réaliser des constructions et des assemblages métalliques.

175 heures, 8 participants
6 novembre - 12 décembre

BIJOUX ET ACCESSOIRES DE COSTUMES EN MÉTAL

Public : accessoiristes, décorateurs, sculpteurs, costumiers, etc. Stage déconseillé aux femmes enceintes.
Objectifs : intégrer dans sa pratique professionnelle les techniques de réalisation de bijoux de spectacle.

105 heures, 9 participants
4 juin - 25 juin

CORDE À PIANO ET MÉTAUX EN FEUILLE

Accessoires et carcasserie

Public : costumiers, accessoiristes, serruriers, réalisateurs d'effets spéciaux, sculpteurs, marionnettistes. Stage déconseillé aux femmes enceintes.
Objectifs : intégrer les techniques de mise en œuvre de la corde à piano et des métaux en feuille dans la réalisation d'éléments de décors, d'accessoires et de costumes pour le spectacle.

175 heures, 8 participants
14 avril - 23 mai

NOUVELLE FORMULE MÉCANISMES ET ARTICULATIONS

Petites machines et animation
d'accessoires

Public : marionnettistes, accessoiristes, machinistes, constructeurs, techniciens des arts de la rue, décorateurs. Stage déconseillé aux femmes enceintes.
Objectifs : développer les compétences nécessaires à la construction et à la mise en œuvre de systèmes mécaniques, électriques, articulés, commandés ou télécommandés pour marionnettes, accessoires et petites machineries.

210 heures, 8 participants
27 janvier - 7 mars
3 novembre - 16 décembre

NOUVEAU

MODÉLISATION ET IMPRESSION 3D

Petite mécanique et accessoires

Public : accessoiristes, sculpteurs, serruriers, constructeurs de décor, mécanicien.

Objectifs : modéliser et réaliser des petits mécanismes à l'aide des outils numériques : imprimante 3D (à filaments, résine), fraiseuse CNC, découpeuse laser.

210 heures, 8 participants

1^{er} septembre - 10 octobre

SKETCHUP 3D

Public : scénographes, décorateurs, constructeurs, accessoiristes, régisseurs généraux, régisseurs lumière, régisseurs son, régisseurs de spectacle, directeurs techniques.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'utilisation du logiciel SketchUp Pro en 3D (conception et dessin assisté par ordinateur) dans le cadre de la création ou de l'exploitation d'un lieu de spectacle, d'une installation scénique, d'un décor ou d'une scénographie.

70 heures, 8 participants

7 avril - 18 avril

27 octobre - 7 novembre

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ.E PAR

Les fondamentaux
de l'écoscénographie
p. 16

AutoCAD 2D
p. 16

AutoCAD 2D et 3D
p. 17

Fondamentaux techniques du plateau
p. 32

Technicien plateau
p. 32

Effets spéciaux de scène
p. 33

Vectorworks Spotlight
p. 16

CACES nacelles et chariots
p. 21

Accroche et levage
machinerie scénique
p. 33

RETROUVEZ TOUTES NOS FORMATIONS
SUR WWW.CFPTS.COM ET SUIVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX.

À LA
CARTE !



FORMATIONS À LA CARTE

Que vous soyez une entreprise ou un groupement d'intermittents, et quel que soit votre besoin, les équipes pédagogiques du CFPTS sont en mesure de vous proposer des solutions taillées sur mesure, dans des domaines aussi variés que les loisirs, les musées, le tourisme, le sport et, bien sûr, le spectacle vivant et l'événementiel.

Vous souhaitez organiser des stages dont les contenus sont similaires à ceux que nous proposons au catalogue mais programmés à des dates adaptées à vos contraintes ou votre public ?

Vous désirez avoir accès à des formations dont les contenus sont conçus spécifiquement pour votre entreprise en fonction d'un cahier des charges qui vous soit propre ?

Dates, publics, durées, contenus, tout est adaptable !

N'hésitez pas à faire votre demande personnalisée en écrivant à Béatrice Gouffier, directrice des formations : bgouffier@cfpts.com

**VOICI QUELQUES EXEMPLES
DE FORMATIONS À LA CARTE DÉPLOYÉES
POUR NOS PARTENAIRES.**

FONDAMENTAUX

- Fondamentaux techniques pour les non-techniciens
- Fondamentaux lumière
- Fondamentaux son
- Fondamentaux plateau
- Fondamentaux de la prévention des risques
- Fondamentaux de la régie d'événements

ENCADREMENT TECHNIQUE

- Organisation et logistique écoresponsables des événements

RÉSEAUX SCÉNIQUES

- Réseaux scéniques appliqués
- Sensibilisation aux réseaux scéniques

MÉTHODOLOGIE

- Utilisation de LED
- Calage et optimisation des systèmes de diffusion sonore
- Les bases de la DAO
- Intégrer de l'image dans le spectacle vivant
- Les bases de la vidéoprojection

CONSOLES ET LOGICIELS

- MagicQ (Chamsys)
- LightRegie
- Pure Data dans les arts de la scène
- Live d'Ableton
- Touchdesigner 2
- Modulo Player et Kinetix
- Sonorisation, consoles numériques et réseaux Dante
- ZWCAD

MÉTIERS DE L'ATELIER

- Peinture patines
- Fondamentaux de la construction bois et principes de réparation des éléments de décor
- Travail en atelier : menuiserie et techniques du bois
- Initiation serrurerie
- Orthofoam, Worbla et Plastazote
- Masques latex
- Taille directe

ÉQUIPEMENTS DE LA CAGE DE SCÈNE

- Matelotage : épissures classiques et modernes
- Utilisation du système de pilotage Bosch-Rexroth
- De la machinerie contrebalancée à la machinerie informatisée
- Pratique de l'accroche et du levage
- Les accessoires de levage
- Vols humains et vols d'éléments de décor

ADMINISTRATION ET PRODUCTION

- Gestion des contrats d'artiste et propriété intellectuelle
- Contrat de production et d'exploitation
- Développer les finances et les budgets
- Recherche de financements
- Droits des auteurs et droits voisins

LUTTE CONTRE LES VHSS

- Les fondamentaux
- Réagir de façon adaptée
- Mettre en œuvre un plan d'action
- Être référent

MUSÉOGRAPHIE

- La régie d'exposition pour les musées et les expositions temporaires
- Conservation préventive : éclairage dans les expositions
- Éclairage et mise en valeur des œuvres du musée

SÉCURITÉ SÛRETÉ

- Travail en hauteur
- Port du harnais
- Port du harnais sur sites non équipés
- SST formation initiale
- SST maintien et actualisation des compétences
- Conducteur et surveillant de PEMP conforme à la R486 catégories A et B
- Échafaudages roulants
- Équipier de 1^{re} intervention incendie - Évacuation (EPI)
- Prévention des addictions
- Accueillir des visiteurs en situation de handicap

TOURISME ET PARCS DE LOISIRS

- Accueillir un chapiteau
- Éclairage pérenne et architectural
- Calage et optimisation des systèmes de diffusion sonore
- Effets spéciaux et pyrotechnie



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Mises à jour en mars 2023

Préambule

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les "CGV") s'appliquent à toutes les offres de formation proposées par le Centre de Formation Professionnelle aux Techniques du Spectacle (CFPTS), association régie par la loi de 1901, ayant son siège social sis 92, avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET, sur catalogue et sur mesure pour des entreprises, réalisées dans ses locaux ou ceux mis à sa disposition. Elles s'adressent aux salariés intermittents, salariés d'entreprises en CDD ou CDI ou demandeurs d'emploi (les financeurs sont les OPCO, OPACIF, entreprises ou collectivités publiques) ainsi qu'à des personnes s'inscrivant à titre individuel, sans financement par un tiers. La souscription du dossier de candidature ou le "bon pour accord" d'un devis spécifique entraîne l'acceptation et l'adhésion sans réserve de l'ensemble des conditions ci-dessous, à l'exclusion de tout autre document émanant du participant, dont celui-ci aimerait se prévaloir, même si le CFPTS en a eu connaissance.

Conditions et modalités d'inscription/offre de formation catalogue

Pour s'inscrire, il faut remplir et renvoyer au CFPTS un dossier de candidature. Un accusé de réception est envoyé au candidat et/ou à son employeur selon les cas. Parallèlement, le candidat ou son employeur peut entamer des démarches pour obtenir le financement du coût pédagogique de sa formation auprès des son OPCO ou de l'institution dont il dépend. L'inscription d'un candidat est subordonnée à la recevabilité pédagogique (la fiche descriptive détaillée précise le prérequis nécessaire et ses modalités d'évaluation), et à la limite des places disponibles pour la formation. Pour chaque action de formation, une convention est signée entre le CFPTS et le candidat, l'employeur ou le tiers financeur selon les cas. En cas de financement de la formation par un tiers, l'inscription est effectuée au nom de la personne physique (candidat) mais le client de CFPTS est l'entreprise ou l'institution (contractant) figurant dans la convention de formation et payant le coût de la formation. Le candidat reconnaît que, préalablement à la signature de la convention de formation, il a bénéficié des informations et conseils suffisants par le CFPTS à travers les documents d'information mis à sa disposition avant son inscription, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de la formation à ses besoins. À l'issue de la formation, le CFPTS communiquera au participant les documents attestant de la réalisation de la formation.

Devis spécifiques

Des devis (propositions détaillées avec descriptif de formation et prix) sont envoyés en réponse aux demandes de formations spécifiques. Les commandes ne sont prises en compte qu'à réception du devis signé par le client ou d'un bon de commande. La durée de validité du devis est de 6 (six) mois à compter de la date d'envoi.

Clause d'engagement et de responsabilité

Le CFPTS déclare avoir souscrit à une assurance responsabilité civile garantissant les conséquences pouvant résulter directement de ses activités de formation. La responsabilité du CFPTS envers le participant est limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le participant et est, en tout état de cause, limitée au montant payé au CFPTS au titre de la formation. En aucun cas, la responsabilité du CFPTS ne pourrait être engagée au titre de dommages indirects tels que perte de données, de fichiers, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner ou atteinte à l'image et à la réputation. Le CFPTS s'impose une obligation de moyens pour les formations proposées. Le déroulement, les contenus et les moyens utilisés sont susceptibles de changer à l'initiative du responsable des formations dans le respect des objectifs pédagogiques. Par ailleurs, le CFPTS ne pourra être tenu pour responsable des modifications intervenues à la suite d'événements exceptionnels indépendants de

sa volonté. Le participant s'engage à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements au préjudice du CFPTS ou de tout autre participant. Le CFPTS se réserve le droit d'exclure de la formation, et ce à tout moment, tout participant dont le comportement générerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement aux présentes CGV ou au règlement intérieur.

Coûts et conditions de règlement

Tous les coûts des formations sont indiqués HT, facturés TTC, et comprennent la formation et le support pédagogique. Les repas ne sont pas compris dans le coût de la formation. Pour certaines formations catalogue, les prix peuvent varier en fonction du statut des candidats et des dispositions des organismes financeurs. En cas de paiement effectué par un tiers dans le cadre d'un financement, il appartient au participant de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par un tiers financeur, la part non prise en charge sera directement facturée au participant. Par ailleurs, si l'accord de prise en charge par le tiers financeur ne parvient pas à CFPTS au premier jour de la formation, ce dernier se réserve la possibilité de facturer la totalité du coût de la formation au participant. Les factures du CFPTS sont émises à l'issue de la formation (sauf pour les clients domiciliés à l'étranger, pour lesquels la facturation est réalisée avant le début de la formation) et sont payables comptant, sans escompte, par chèque ou virement bancaire, sauf conditions spécifiques convenues entre les parties, dans les délais suivants :
- à réception, en cas de facturation directe du participant (personne physique) de la totalité ou d'une partie du coût de la formation ;
- dans un délai de 60 (soixante) jours à compter de la date d'émission de la facturation, en cas de facturation d'une société ou d'un tiers financeur de la totalité ou d'une partie du coût de la formation. Un intérêt de retard sera dû pour tout paiement effectué au-delà de la date d'échéance par application d'un taux égal à 3 (trois) fois le taux de l'intérêt légal, ainsi que d'une indemnité forfaitaire de 40 (quarante) euros au titre des frais de recouvrement interne, exigibles sans qu'il soit besoin de mise en demeure. Si les frais de recouvrement réellement engagés sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sur justification peut être demandée.

Droit de rétractation (uniquement pour les formations financées directement par des personnes physiques)

À compter de la date de signature du contrat de formation, le client dispose d'un délai de 10 (dix) jours pour se rétracter. Le délai de rétractation est porté à 14 (quatorze) jours pour les contrats conclus "à distance" et les contrats conclus "hors établissement". Le candidat en informe le CFPTS par lettre recommandée avec accusé de réception. Un formulaire de rétractation est joint aux présentes CGV. Aucune somme ne sera réclamée par le CFPTS au client au titre de cette rétractation.

Report/Annulation/Désistement/Départ anticipé

Toute annulation par le participant doit être communiquée par écrit à CFPTS. Pour toute annulation communiquée au CFPTS plus de 14 (quatorze) jours avant le début de la formation, aucune indemnité forfaitaire d'annulation ne sera facturée au client. En cas d'annulation entre 14 (quatorze) et 6 (six) jours avant le début de la formation, le CFPTS facturera 50 % (cinquante pour cent) du coût de la formation. En cas d'annulation moins de 6 (six) jours avant le début de la formation, le CFPTS facturera 100 % (cent pour cent) du coût de la formation. Si le participant ne s'est pas présenté à la formation ou en cas de formation commencée et abandonnée, la totalité des coûts de la

formation est due. De même, toute formation commencée et interrompue sur décision du CFPTS suite à une procédure disciplinaire engagée à l'encontre du participant est due en totalité. En cas de formation initialement prévue pour être financée par un organisme financeur (autre que la société employant le participant), le CFPTS se réserve la possibilité de facturer les indemnités mentionnées ci-dessus directement au participant (en cas de non-paiement par l'organisme financeur), sauf cas de force majeure dûment reconnu. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont payées, à due proportion de leur valeur prévue dans la convention de formation conformément à l'article L. 6353-7 du Code du Travail. Il en va de même en cas d'annulation, de désistement ou d'abandon d'une formation destinée à être financée directement par le participant (personne physique). Le CFPTS se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session inscrite au calendrier si l'effectif est insuffisant pour permettre sa conduite pédagogique. Le candidat en est informé au plus tard 2 (deux) semaines avant le début de la formation.

Protection de données à caractère personnel

Le CFPTS s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles adéquates pour assurer la protection de l'intégrité et la confidentialité des données à caractère personnel (ci-après les "Données") de ses candidats et d'utiliser de telles Données dans le respect des dispositions applicables et notamment du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 - RGPD et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite "Loi Informatique et libertés". Les Données font l'objet d'un traitement informatique par le CFPTS agissant en qualité de responsable de traitement. Ces informations sont à destination des services internes du CFPTS, de ses sous-traitants, notamment de son hôtebergeur, et des organismes paritaires collecteurs agréés. Les Données font l'objet d'un traitement pour les finalités suivantes : la gestion des inscriptions aux formations et la mise en œuvre des formations, la délivrance de diplômes et/ou certifications, ainsi que la promotion des formations et activités du CFPTS. Les Données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement de ces finalités : le temps de la formation augmentée de 3 (trois) ans à des fins d'animation et de promotion d'autres sessions de formation connexes ou complémentaires, sauf opposition de la part du participant, sans préjudice des obligations de conservation à des fins de preuve ou des délais de prescription en archivage intermédiaire pendant 5 (cinq) ans à l'issue de la formation et 10 (dix) ans pour les documents comptables. Si le candidat est un consommateur et exerce son droit de rétractation, les Données seront supprimées dans un délai de 1 (un) an à compter de l'exercice de son droit de rétractation. Les Données sont hébergées au sein de l'Espace Économique Européen. Toute personne dont les Données ont été collectées par le CFPTS bénéficie des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des Données, de limitation et d'opposition au traitement. Par ailleurs, toute personne concernée peut organiser le sort de ses Données après son décès en s'adressant directement au CFPTS, auprès de son DPO : Société ACTECIL, 32, rue du Général de Gaulle, 67590 SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER ou dpo_cfpts@actecil.fr. Si la personne concernée estime, après avoir contacté le CFPTS, que ses droits sur ses données personnelles ne sont pas respectés, elle peut adresser une réclamation à la CNIL. Pour plus d'informations concernant le traitement des données personnelles, le candidat ou participant peut consulter la politique de confidentialité du CFPTS.

Propriété intellectuelle et confidentialité

Le CFPTS détient seul les droits intellectuels afférents aux formations qu'il dispense, de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale) utilisés dans le cadre de la formation, demeure sa propriété exclusive. Le participant s'interdit,

à d'autres fins que strictement personnelles, d'utiliser, de reproduire, d'adapter, de modifier, de traduire ou de représenter, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition, de les commercialiser ou de les diffuser à des tiers sans l'autorisation expresse et écrite du CFPTS. Toute utilisation non autorisée est susceptible de constituer un délit de contrefaçon. Par ailleurs, les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès.

Dispositions diverses

Si certaines dispositions des présentes CGV étaient déclarées nulles ou inapplicables au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision définitive d'une juridiction compétente, elles seront réputées non écrites mais les autres conditions n'en gèderont pas moins leur force et leur portée. Le CFPTS se réserve le droit de réviser les présentes CGV à tout moment, les nouvelles conditions s'appliquant à toute nouvelle inscription, quelle que soit l'antériorité des relations entre le CFPTS et le client. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de l'inscription.

Notifications

Dans tous les cas où les CGV prévoient l'envoi d'un courrier recommandé, il est précisé que celui-ci doit être un courrier recommandé en version papier et non un courrier recommandé électronique.

Attribution de juridiction et loi applicable

Les présentes CGV sont régies par la loi française interne. En cas de litige entre le CFPTS et le consommateur, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable. Conformément aux dispositions des articles L. 616-1 et R. 616-1 du Code de la Consommation concernant le règlement amiable des litiges, à défaut d'accord amiable, le consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le CFPTS, à savoir AME CONSO, dans un délai de 1 (un) an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel. La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :
- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : www.mediationconso-ame.com ;
- soit par courrier adressé à l'AME CONSO au 11, place Dauphine, 75001 Paris. Le recours à ce dispositif de médiation est gratuit pour le consommateur et ne le prive pas de la possibilité de porter ultérieurement sa réclamation devant les juridictions compétentes. En cas de litige n'ayant pu faire l'objet d'un accord amiable, tout différend au sujet de l'application des présentes CGV, de leur interprétation, de leur exécution sera porté devant les tribunaux de Bobigny, sauf dispositions d'ordre public applicables.

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Si vous souhaitez rétracter votre inscription, veuillez compléter lisiblement et renvoyer le présent formulaire au CFPTS à l'adresse suivante : 92, avenue Gallieni 93170 BAGNOLET. Je/nous soussigné(s), vous notifie/notifions par la présente ma/notre rétractation du contrat portant sur l'inscription ci-dessous :
Nom de la formation :
Date d'inscription :
Nom de la personne qui se rétracte :
Adresse :
Date :
Signature :

**PRENEZ CONTACT
AVEC NOUS !**
WWW.CFPTS.COM

CFPTS

Centre de formation professionnelle
aux techniques du spectacle

La Filière - 92, avenue Gallieni
93170 Bagnolet

✉ contact@cfpts.com



Qualiopi – Processus Certifié

Certificat n° 2020 / 88685.3 du 24 janvier 2023.

Le CFPTS est certifié Qualiopi, au titre
de ses actions de formation continue, initiale
et des actions de VAE.

Cette certification atteste que notre centre
répond aux exigences du RNQ (Référentiel
national qualité) lequel est organisé autour
de sept critères qualité. Qualiopi atteste
ainsi de la qualité du processus mis en œuvre
par le prestataire d'actions concourant
au développement des compétences (PAC)
et permet au CFPTS d'accéder à des fonds
publics ou mutualisés. Cette certification,
délivrée par AFNOR Certification, est donnée
au CFPTS pour trois ans.

